

L'ambition d'André Azoulay

Durant les deux dernières années du règne d'Hassan II, un vent réformateur va souffler pendant quelques mois au Maroc. Un des principaux artisans de cette volonté de changement aura été André Azoulay, le premier juif marocain à être nommé conseiller de Sa Majesté par *dahir* (décret royal). Le parcours militant de ce Franco-Marocain, un ancien de Paribas et d'Eurocom, témoigne d'un incontestable esprit d'ouverture. Artisan constant d'un rapprochement judéo-arabe, il crée en 1973 l'association Identité et Dialogue alors qu'il réside encore en France. Aidé par Albert Sasson, un ancien doyen de la faculté de Rabat fort respecté, André Azoulay organise de multiples rencontres entre Juifs et Arabes. Ses liens d'amitié avec Issam Sartaoui, le responsable de l'OLP assassiné en 1983, ou avec Elias Sanbar, le responsable de la *Revue d'études palestiniennes*, sont de ceux qui font avancer le dialogue.

« Pour nous, tu le sais, tous les Marocains sont égaux comme les dents d'un peigne », déclare Hassan II à André Azoulay, lors de la brève cérémonie qui en 1991 marque son intronisation comme conseiller du roi. La capacité du Maroc à protéger ses ressortissants juifs et à dialoguer avec Israël est portée au crédit d'Hassan II. Formidable communicateur, André Azoulay sut en retirer tout le bénéfice d'image pour le Maroc.

Lorsque ce natif d'Essaouira, l'ancienne Mogador, décide en 1991 de rentrer au pays natal pour occuper des fonctions de conseiller du roi Hassan II pour les affaires économiques et sociales, il sait que la tâche sera rude. Au fil des mois, il tisse de solides réseaux et s'entoure de jeunes technocrates qui vont connaître une ascension fulgurante. Parmi eux, Mohamed Hassad, l'ancien ministre de

l'Équipement et wali de Marrakech, qui sera nommé en 2005 wali de Tanger ; le polytechnicien Driss Benhima, fils d'un ancien Premier ministre et ministre de l'Intérieur ; Mourad Chérif, qui fut plusieurs fois ministre et dirigea tour à tour l'Omnium nord-africain puis l'Office chérifien des phosphates – les deux fleurons économiques du royaume –, avant d'être nommé en mars 2006 à la tête de la filiale de BNP Paribas au Maroc, la BMCI ; et enfin Hassan Abouyoub, plusieurs fois ministre et ancien ambassadeur. Ainsi André Azoulay prétendait, avec une telle garde rapprochée, aider le roi Hassan II dans ses velléités réformatrices.

Seulement, l'essai n'a pas été transformé. Dans un premier temps, l'incontestable ouverture politique du royaume, qui a vu Hassan II nommer à la tête du gouvernement le leader socialiste de l'USFP, s'est accompagnée d'un processus d'assainissement économique. Sur fond de privatisations. La fin du règne d'Hassan II a permis à un certain nombre d'entreprises françaises, comme Accor, Publicis et Vivendi, d'entrer, et avec profit, sur le marché marocain. Malheureusement, les mauvaises habitudes vont revenir très vite. Résultat, cette libéralisation n'a guère servi les intérêts d'un peuple laissé sans perspectives.

Très vite, André Azoulay et certains technocrates vont oublier l'élan réformateur qu'ils étaient censés incarner, pour faire des affaires.

Le grand souk franco-marocain

La scène se passe au printemps 1993. La droite vient de revenir au pouvoir en France et le Sénat accueille, ce jour-là, plusieurs ministres marocains désireux de faire connaître le processus de modernisation de leur pays. Noble cause en effet que de séduire les opérateurs français qui ont pris place parmi les participants. Le Maroc s'apprête à privatiser quarante hôtels et soixante-dix entreprises. La salle du Palais de Luxembourg est pleine à craquer. Les deux principaux organisateurs de ce rassemblement, le sénateur Camille Cabana, ancien ministre des privatisations du gouvernement Chirac en 1986, et André Azoulay, alors conseiller d'Hassan II, ne sont pas mécontents.

« Belle salle », se félicite Cabana. « Le Maroc fait recette, le Maroc fait toujours recette, mais maintenant il faut obtenir des résultats tangibles », répond le placide Azoulay, esquissant un sourire derrière ses fines moustaches d'officier de cavalerie.

Dans les pays émergents comme le Maroc, les opérations de privatisation sont généralement présentées comme la manifestation la plus achevée d'une politique d'ouverture économique, le signe fort de la volonté de poursuivre des réformes structurelles et le témoignage d'une certaine attirance des investisseurs étrangers. Encore faut-il qu'elles ne soient pas l'occasion de perpétuer les mauvaises habitudes, du trafic d'influence à l'absence de transparence, qui risqueraient fort de mettre à mal l'élan de libéralisation et d'ouverture vers l'extérieur. Or les négociations qui vont être menées avec Vivendi, Accor et Publicis dans le cadre de la privatisation d'entreprises publiques marocaines ne le seront pas avec toute la rigueur qui aurait été souhaitable. Beaucoup pensent aujourd'hui au Maroc que le pays a largement bradé ses bijoux de famille.

Vrais-faux appels d'offres

Généralement présentée comme le grand succès du gouvernement d'alternance du Premier ministre socialiste Abderrahmane Youssoufi, la privatisation partielle de Maroc Telecom laisse pourtant perplexe. Peu après le lancement de l'opération en octobre 2000, on assiste en effet au retrait fracassant de deux postulants internationalement reconnus sur le marché des télécommunications, Telenord et Telecom Italia.

Autre sujet d'étonnement, Mostafa Terrab, le haut fonctionnaire et patron (depuis février 1998) de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), qui avait piloté avec succès l'octroi de la seconde licence GSM, sera discrètement écarté le 15 janvier 2002. Celui-ci avait pourtant quelques titres à faire valoir. Lors de l'octroi

en juillet 1999 de la seconde licence de téléphonie mobile, une dizaine d'opérateurs internationaux avaient concouru à l'appel d'offres. Cela n'avait pas été sans mal. Driss Jettou, à l'époque ministre des Finances, avait tout fait, avec l'appui d'Azoulay, pour qu'on cède le marché en gré à gré aux Sud-Coréens de Daewoo, pour la somme de 30 millions d'euros. Le contrat avait été remporté *in fine* par le groupe espagnol Telefonica pour un milliard de dollars, dans des conditions de transparence citées en exemple au FMI et à la Banque mondiale. Sept ans après, la question mérite d'être posée : pourquoi Jettou, devenu depuis Premier ministre (en octobre 2002), insistait-il tellement pour soutenir un marché de gré à gré avec Daewoo, dont l'offre était si peu alléchante ? Il faut comprendre que ce technocrate lisse et courtois est un homme de réseaux. Soutenu au départ par Driss Basri, qui en avait fait en 1995 un ministre du Commerce, Jettou a su rendre de multiples services, aussi bien aux gens de sa région, le Souss, la région d'Agadir, qu'à ses nombreux amis à l'USFP (dont beaucoup d'ailleurs proviennent de cette même région du Souss).

En décembre 2000, deux prétendants seulement restent donc en lice pour le rachat de 35 % des parts de Maroc Telecom, à savoir France Telecom – qui jettera l'éponge – et Vivendi Universal. Première évidence, la vente de cette société intervient trop vite, sans remise à niveau, comme le souligne, dans un courrier daté du 4 décembre, Gérard Ries, qui pilote le dossier pour Vivendi¹. Autant dire que les Marocains, en vendant une entreprise en mauvais état de marche, sont condamnés à la brader : « Nos auditeurs du cabinet Salustro-Reydel, explique Gérard Fries, ont effectué

1 Le courrier est adressé par Gérard Ries au directeur financier de Vivendi Universal et bras droit de Jean-Marie Messier, Guillaume Hannezo.

un travail limité. Les points principaux qu'ils ont relevés sont les suivants. Le management de Maroc Telecom dispose de très peu d'outils de gestion. Ainsi, il n'y a pas de comptabilité analytique, pas de suivi budgétaire, peu de suivi des investissements et des coûts d'acquisition (qui ne sont connus qu'en extracomptable), pas de *cut off* mensuel. La quasi-inexistence des outils de gestion est bien entendu un handicap pour suivre l'évolution de la société... » La non-remise en état de Maroc Telecom est une première faute du gouvernement marocain. Il est clair que le prix de vente est fixé dans les plus mauvaises conditions.

La mauvaise gestion du groupe de télécoms est pourtant loin d'avoir découragé l'opérateur français. De façon assez attendue, c'est Vivendi qui emporte l'appel d'offres, le 21 décembre 2000. Le triomphalisme est de mise dans les rangs des officiels : « L'engagement à ce niveau de l'un des leaders mondiaux dans la communauté des affaires, s'exclame André Azoulay, est un électrochoc qui nous fait prendre conscience du potentiel de notre économie². » En obtenant 35 % de la société marocaine (pour la modique somme de 2,3 milliards d'euros), les dirigeants de Vivendi Universal ont déjà en tête d'arracher la majorité du capital et ont obtenu d'Azoulay un accord de principe. Pas question pour les Français de partager le pouvoir : « Le conseil de surveillance, notait Gérard Fries, comporterait huit membres dont cinq nommés par le royaume du Maroc. Les aspects juridiques du dossier montrent qu'il s'agit d'une prise de participation minoritaire, avec peu, voire pas, de moyens d'actions opérationnels, toutes les décisions pouvant être bloquées au conseil de surveillance. » Pour les

Français, l'obtention de la majorité du capital était également essentielle pour des raisons fort triviales : les comptables de Vivendi ont calculé qu'en cas de succès l'investissement dans Maroc Telecom pouvait être juteux, autant en avoir la plus grosse part.

Dès la fin du règne d'Hassan II, avant même le lancement de l'appel d'offres, les Français avaient déjà tenté de négocier cette fameuse majorité du capital, mais sans succès. Driss Basri s'était montré résolument hostile à toute cession majoritaire. Lors d'un déjeuner au Crillon, place de la Concorde, Jean-Marie Messier, le flamboyant patron du groupe Vivendi, rencontra le ministre de l'Intérieur d'Hassan II. Le premier était venu avec Thierry de Beaucé, un ancien ambassadeur et habitué de Marrakech qui travaillait alors pour Vivendi. Le second était accompagné par son fidèle *chaouch*, Mehdi Qotbi, qui était à l'époque son homme de confiance à Paris, avant de s'éloigner de lui après sa disgrâce³. Ce jour-là, les Marocains restèrent fermes : ce serait 35 % ou rien.

Avec l'avènement de Mohammed VI et le départ de Basri en 1999, la négociation reprend, suite à l'appel d'offres. Dans un mail du 19 décembre 2000, cité dans le rapport d'enquête de la Commission des opérations de Bourse sur Vivendi Universal communiqué à la justice en septembre 2003, Guillaume Hannezo, le directeur financier du groupe de Jean-Marie Messier, s'adresse sans détour à ses collaborateurs : « Il

2 Cité par Fahd IRAQI, « Pourquoi l'État "protège" Maroc Telecom », *Le Journal hebdomadaire*, n° 151, 13 mai 2004.

3 Peintre, professeur de collège dans une institution privée du VII^e arrondissement de Paris et formidable lobbyiste entre la France et le Maroc, Mehdi Qotbi fut longtemps l'homme de Basri à Paris (il est depuis rentré au Maroc) : fort du soutien du grand vizir d'Hassan II, il fut une sorte d'ambassadeur *bis*. Saluons le talent avec lequel il est parvenu à retourner sa veste en devenant sous le règne de « M6 » un des fidèles de Sa Majesté, qu'il défend avec le même talent qu'hier l'ex-ministre de l'Intérieur.

est absolument essentiel que notre offre pour l'acquisition de Maroc Telecom nous permette de consolider globalement les 700 millions de dollars de l'excédent brut d'exploitation. » Histoire de redresser les comptes de Vivendi, minés par les investissements pharaoniques de Jean-Marie Messier. Malgré une opposition de façade, André Azoulay accorde quelques semaines plus tard le principe d'une participation majoritaire à Vivendi⁴. Mais l'avenant est négocié de gré à gré dans le secret le plus absolu, comme l'écrit Gérard Ries à la direction de Vivendi : « Nous avons discuté avec M. Azoulay et le ministre des Finances de la question de la consolidation. M. Azoulay a confirmé l'accord marocain. » À savoir l'attribution immédiate à Vivendi de 51 % des droits de vote avec seulement 35 % du capital, et la promesse d'acquiescer plus tard une participation complémentaire de 16 %. La décision de la perte de contrôle par les Marocains sera annoncée le jour du quarante-neuvième anniversaire de l'indépendance marocaine⁵...

La mariée était belle

Il aura fallu vaincre les réticences du patron de Maroc Telecom, Abdeslam Ahizoune, qui s'était opposé comme

4 « Si le désengagement [de l'État marocain] à un tel niveau avait été proclamé officiellement, note *Le Journal hebdomadaire*, les autres postulants auraient certainement joué le jeu jusqu'au bout. Telecom Italia n'avait-elle pas annoncé officiellement, lors de son retrait, qu'elle serait intéressée par 51 % de l'entreprise publique ? » (Fahd IRAQI, « Pourquoi l'État "protège" Maroc Telecom », *loc. cit.*).

5 Au Maroc, Vivendi n'intervient pas seulement dans le secteur des télécommunications. Vivendi, c'est aussi la Lydec de Casablanca, Canal Plus qui pénètre dans les foyers de la bourgeoisie, Universal Music à Casablanca dès janvier 2004 et un pied dans le secteur du tourisme, par une prise de participation dans Accor Maroc. Une pieuvre...

Basri à un montage majoritaire en faveur des Français. Ce qui est assez naturel pour ce haut fonctionnaire qui fut le patron de l'Office national des postes et télécommunications et plusieurs fois ministre.

Or, très vite, ce dernier opère un revirement à 180 degrés. Certains documents découverts à Paris par les policiers de la Brigade financière qui ont enquêté sur les dérives du système Vivendi peuvent éclairer ce changement soudain de doctrine. Abdessalam Ahizoune a en effet touché, à l'occasion du rapprochement des deux sociétés, de nombreux bonus, qui s'ajoutaient à une revalorisation accélérée de son traitement. Dans la lettre du 29 avril 2004, Jean-René Fourtou, le successeur de Jean-Marie Messier, lui écrivait : « Cher Abdessalam, j'ai le plaisir de vous confirmer que, au titre de 2003, il a été décidé de vous attribuer votre bonus correspondant au maximum de mon courrier du 3 mars, soit un taux de performance de 120 % de vos objectifs. » En conséquence, « VTI [Vivendi Télécom International] versera un bonus de 32 000 euros en mai 2004, qui s'ajoutent à d'autres bonus, précise le courrier, déjà versés pour 2003 ». Et effectivement quelques discrets virements sont versés en prime sur le compte que le patron de Maroc Telecom possède à Paris à la BNP Paribas. Ainsi, le 17 juillet 2003, il lui est versé 15 000 euros. Rebelote le 8 janvier 2004, un autre versement de 117 500 euros est consenti. Et encore le 28 avril 2004, la veille de la lettre que lui adresse Fourtou, son compte est crédité, cette fois, de 24 000 euros⁶.

Parallèlement, la rémunération de cet employé modèle – ou plutôt les rémunérations – est augmentée. Le salaire

6 Tous ces chèques figurent au dossier d'instruction du juge Pons au Pôle financier de Paris.

fixe, versé au Maroc, est porté à 1 050 000 dirhams par an, l'indemnité de fonction à 380 000 dirhams par an, le salaire à la charge de VTI à 34 000 euros par an... Et la rémunération comme conseiller pour les affaires Afrique du Nord-Moyen-Orient – cela existe ! – est portée à 70 000 euros⁷. Le « maximum », « 120 % des objectifs »... Le patron français est content de son employé marocain.

Maroc Telecom se révèle très vite une véritable mine d'or. Réuni le 25 novembre 2004, le comité d'entreprise de Vivendi faisait le rapide bilan de l'investissement marocain : « Maroc Telecom, c'est un chiffre d'affaires de 15 milliards de dirhams, plus 12 % en un an, un résultat d'exploitation qui est passé de 2001 à 2003 de 3,8 à 6,9 milliards de dirhams, un nombre d'abonnés mobiles de plus de six millions (70,3 % du marché) à la fin de septembre 2004 ; une trésorerie de 5 milliards de dirhams au 30 juin 2004 pour un endettement de 1,5 milliard de dirhams ; un résultat d'exploitation de 6,9 milliards de dirhams [...] ; un record régional. » En somme, une affaire qui tourne.

Le sauveur de Vivendi et successeur de Messier, Jean-René Fourtou, aime visiblement le Maroc. Après trois ans d'abnégation à la tête de Vivendi, Fourtou quitte la présidence à l'été 2005, les yeux tournés vers Marrakech où il s'est fait construire un somptueux palais, le Dar-el-Sadaka, ce qui veut dire la « maison du bienfaiteur ». Cela ne s'invente pas. L'envoyé spécial du magazine *Capital*, Olivier Drouin, s'est rendu sur place et décrit, avec un luxe de détails, le magnifique riad de cet ami du Maroc : « Nichée dans la palmeraie, à dix kilomètres de Marrakech, la propriété de Jean-René Fourtou s'étend à perte de vue. Treize

hectares de terrain, neuf chambres avec salle de bains, douze domestiques, une piscine chauffée de 200 mètres carrés. C'est dans ce petit palais des Mille et Une Nuits que le patron de Vivendi, soixante-cinq ans, s'apprête à couler une retraite dorée. Construite il y a cinq ans, sa propriété [...] vaudrait aujourd'hui entre quatre et cinq millions d'euros⁸. »

La fondation familiale fort prospère que Fourtou a créée au Maroc (la Fondation Janelly et Jean-René Fourtou) a aidé la Fondation Mohammed V pour la solidarité, qui vient en aide aux Marocains les plus démunis : 212 526 euros ont été ainsi versés en 2004 et 2005⁹. « Un bon moyen de s'attirer les faveurs du roi, note Olivier Drouin, surtout quand on négocie avec lui le contrôle à 51 % de Maroc Telecom. » La fondation soutient également les jeunes artistes contemporains, en les hébergeant dans la résidence marocaine de la famille.

Les nouvelles élites marocaines n'ont rien appris ni rien oublié des années Hassan II. Le patron de Maroc Telecom et correspondant de Jean-René Fourtou, Abdeslam Ahizoune, possède un ami fidèle au Palais en la personne de Mounir Majidi, directeur du secrétariat particulier du roi et président de la holding royale, la Siger/Ergis. Majidi était actionnaire d'une société dans le domaine des télécoms, GSM Al-Maghrib, qu'il voulait céder pour la somme de cinq millions de dirhams à Maroc Telecom. Ahizoune insista pour la reprendre, en 2001, à un prix préférentiel.

7 Cette lettre figure au dossier d'instruction.

8 *Capital*, février 2005.

9 Voir le détail de ces dons à l'adresse <www.institut-de-france.fr/prix-mecenat/prixarchiv.htm#fourtou>.

L'eldorado touristique

Au moins autant que les télécommunications, le tourisme constitue l'atout majeur du Maroc pour faire entrer un peu de devises dans les caisses du royaume. Or, dans ce secteur, le gouvernement d'Hassan II va également brader les intérêts marocains dans des conditions spectaculaires. Ainsi le régime cédera-t-il au groupe français Accor quelques bijoux de famille pour des sommes que tout le monde estime aujourd'hui dérisoires.

Les ambitions d'Accor remontent aux années 1990. C'est l'époque où le groupe réussit fort bien en Tunisie, où il lance des projets grandioses. Grâce à l'entregent du conseiller personnel d'Hassan II, André Azoulay, un véritable plan d'action pour le Maroc se met en place. Le président d'Accor, Gérard Pélisson, qui a été présenté à Hassan II par l'intermédiaire de Jacques Chirac, toujours serviable, revoit le roi en présence d'André Azoulay. Officiellement, il s'agit pour le groupe français d'investir cent millions de dollars dans le secteur hôtelier. Accor s'est fixé comme objectif le développement de 7 000 chambres sur huit ans. En quelques années, le groupe français a pu s'imposer dans plusieurs villes du royaume : Rabat, Fès, Marrakech, Tanger, Meknès, Agadir, Essaouira et Casablanca, où Accor devait construire le vaste ensemble commercial Casa City Center.

Il est vrai que le tourisme marocain cherche depuis longtemps l'occasion de passer à la vitesse supérieure. Avec des conditions fiscales, douanières et réglementaires exceptionnelles, un accord est trouvé en 1996 par le groupe français autour de deux acquisitions : les six hôtels de la chaîne Moussafir et le palais Jamai de Fès. Seul hic, ce développement spectaculaire ne va guère profiter aux intérêts de l'État.

L'histoire de la cession des bijoux marocains de l'hôtellerie mérite d'être contée. Par une bizarrerie de l'histoire administrative du pays, c'est l'Office national des chemins de fer (ONCF) qui est le propriétaire de ces installations touristiques. Comme en France en effet, la société ferroviaire a hérité de multiples hôtels construits le long des lignes de chemin de fer. Comme en France également, la société nationale est totalement endettée et à court de trésorerie. L'ancien directeur général Moussa Moussaoui, resté trente-trois ans à la tête de l'ONCF, a mis à genoux cet office avec une gestion médiocre, sur fond de clientélisme. En 1994, cette société nationale se trouve même au bord de la cessation de paiement. Son nouveau directeur général, Mohamed El Alj, rappelait, lors d'un conseil d'administration du 18 juin 1996, que les dettes dues et non réglées se chiffraient à près de quatre milliards de dirhams. Quant au paiement des salaires, précisait-il alors, il était « effectué sur découverts bancaires ».

Il était logique de vendre quelques hôtels qui pouvaient fournir un peu de cash à cette société nationale. Sauf qu'il aurait fallu restructurer le secteur avant de le vendre à un bon prix. Hélas, ce ne fut pas la stratégie retenue. On refit la même erreur que pour Maroc Telecom. Un audit pratiqué alors par le cabinet Arthur Andersen International montre en effet la gabegie qui régnait en matière de gestion hôtelière, comme le rappelle, lors du conseil d'administration du 18 juin 1996, le représentant du cabinet conseil : « L'activité touristique a enregistré des pertes importantes durant les années 1993, 1994 et 1995. Ainsi les capitaux propres présentent un solde négatif de 130 millions de dirhams. La continuité des opérations de cette activité est incertaine sans une restructuration opérationnelle. »

En fait de restructuration, l'ONCF va d'abord vendre de gré à gré les six hôtels Moussafir pour la somme dérisoire de 33 millions de dirhams. Or, à titre indicatif, un seul hôtel Moussafir, inauguré en 1994, a coûté la bagatelle de 45 millions de dirhams. Plus grave, le palais Jamai, classé parmi les plus grands palaces du monde, est confié en gestion, en février 1998, au groupe Accor toujours. La location annuelle du palace est bradée pour la somme de 1,5 million de dirhams, alors que l'activité du seul bar représente neuf millions de dirhams par an. Conscients du cadeau fait à Accor, les Marocains avaient prévu que le groupe français crée un fonds d'investissement de cent millions de dollars avant le 30 juin de la même année¹⁰. Ce que le partenaire français s'est empressé de ne pas réaliser.

Lors du conseil d'administration du 4 août 1998, le patron de l'ONCF, Mohamed El Alj, se montre particulièrement embarrassé pour répondre à certaines interrogations légitimes des administrateurs de l'Office. Il finit par admettre qu'Accor n'avait pas encore souscrit aux conditions qui lui étaient imposées. Un avenant, précise-t-il, avait dû être signé pour permettre aux Français de gérer immédiatement le palace de Fès sans avoir créé le fameux fonds d'investissement. Et le patron de l'Office des chemins de fer de préciser qu'il serait toujours temps ensuite que la société Accor mette au pot, comme elle l'avait promis.

Le contrat entre l'Office des chemins de fer et Accor était tellement anormal au regard des usages en vigueur qu'une campagne de presse dénonça le scandale. Les partis de l'opposition s'émurent de cette transaction qui touchait au patrimoine national. Alerté par le conseil d'administration,

le ministre des Transports, Saïd Ameskane, suspendit provisoirement le contrat. Mal lui en a pris. Il fut illico remplacé par le docile Driss Benhima, un proche d'Azoulay. À peine nommé le 14 août 1997, le nouveau ministre fit avaliser l'ensemble de l'opération.

Fils d'une mère française de Nancy et d'un ancien ministre de l'Intérieur, Driss Benhima est un pur héritier : des débuts à la Mission française au Maroc, des classes préparatoires brillantes avant d'entrer à Polytechnique, puis des fonctions prestigieuses dans les grands groupes marocains. Rejeté après douze ans de services par la communauté minière de l'Office chérifien des phosphates, alors dirigé par Karim Lamrani, en raison de ses foudrues autoritaires, il retrouve une sinécure à la SMOA, une filiale d'Air liquide, dont sa famille avait acquis une part importante du capital lors de la marocanisation des entreprises. Deuxième essai, deuxième échec. Excédé par son style, le management français d'Air liquide l'écarta en douceur. Avant qu'il soit bombardé en mars 1994 directeur général de l'Office national d'électricité (ONE), un tremplin pour sa promotion, où il découvre l'art de la communication. Arpentant les antichambres des palais plutôt que les usines, notre homme se voit couronner de lauriers dans une presse économique aux ordres.

Toujours en quête d'honneurs, il supervise en 1999 et 2000 la calamiteuse candidature marocaine à l'organisation de la Coupe du monde de football en 2006. L'amateurisme le disputa à la légèreté, le Maroc ne fut choisi dans les finalistes que par trois malheureuses voix, en deçà du score des précédentes consultations. « Les responsables de la campagne ont mené le peuple en bateau en lui assurant que notre candidature était solide », écrit le journal *L'Opinion*

10 Ce fonds était prévu par une clause suspensive figurant à l'article 6 de l'accord.

quand la candidature marocaine est écartée par la FIFA au profit de l'Allemagne.

À son départ de l'ONE, la privatisation n'a pas avancé d'un pas. Peu importe, le voici promu, en juillet 2001, à la tête de la wilaya de la région du Grand Casablanca. On en retiendra des escarmouches avec les vendeurs de rue, une grande cause apparemment. Il a octroyé autant de licences de débit d'alcool pendant son mandat à la wilaya que le nombre de licences octroyées depuis l'indépendance. Depuis, ce fidèle serviteur du Palais a été nommé en mars 2004 à la tête de l'Agence pour la promotion et le développement des provinces et préfectures du Nord, puis président de Royal Air Maroc.

Esprit de famille

Dans l'épopée d'Accor au Maroc, tout le monde ne sera pas perdant. Pour André Azoulay, ce sera avant tout l'occasion inespérée de promouvoir les affaires familiales, notamment celles de son frère Marcel. Le montage retenu a permis à ce dernier d'obtenir les financements nécessaires pour construire un magnifique hôtel à Essaouira, le berceau de la famille, situé sur la côte Atlantique non loin de Marrakech. « L'objectif, témoigne un cadre d'Accor scandalisé par l'arrangement passé, était de montrer une espèce de vitrine qui devait permettre de persuader le roi que les choses allaient dans la bonne direction. »

Revenons à la carrière éblouissante d'Accor au Maroc. Depuis la négociation réussie avec le ministre Benhima, le groupe a dégagé de solides bénéfices. Au point d'envisager au début des années 2000 d'édifier au centre de Casablanca le Casa City Center, complexe touristique d'un coût

de 700 millions de dirhams, qui comprendrait un Novotel de 274 chambres, un Ibis de 266 chambres, un Sofitel de 200 chambres, 5 400 mètres carrés de bureaux et un parking de deux cents places. Là encore, Driss Benhima s'est engagé totalement en faveur d'Accor. Le wali de Casablanca a donné un accord de principe, et le ministère des Habous, à qui appartenait le terrain, s'est engagé dans l'opération. Devant la résistance de certains propriétaires de terrain, le ministre des Finances, Fathallah Oualalou, est intervenu personnellement pour infléchir leur position.

Seul obstacle non prévu, la directrice de l'Agence d'urbanisme de Casablanca (AUC), Fouzia Imansar, une dame de fer, refusa le visa de conformité urbaine au début de l'année 2005. Des articles paraissent alors dans la presse sur ce nouveau bras de fer entre le groupe Accor et les fonctionnaires marocains. Furieux, Benhima et ses proches demandent, au printemps 2005, au wali de Casablanca de convoquer la récalcitrante, qui se fait passer un savon. « À la moindre fuite dans la presse, lui assure ce dernier, il t'arrivera malheur. » Et la pauvre fonctionnaire dut rentrer dans le rang.

C'est ce même Benhima, devenu en février 2006 P-DG de la Royal Air Maroc (RAM), qui rencontrait à Paris durant l'été 2006 ses camarades de Polytechnique à l'occasion du trentième anniversaire de leur promotion. Interrogé sur la situation de son cher pays, ce représentant des classes dirigeantes marocaines reprenait le refrain connu : « Il faut nous soutenir. Ou c'est nous, ou ce sera les intégristes, et la France souffrira. » Ah la belle âme !

Basri n'aimait pas la pub

À l'image de Vivendi et Accor, Publicis a bénéficié également de conditions fort privilégiées dans ses relations avec le Maroc. Il faut entendre Driss Basri raconter sa première rencontre avec Maurice Lévy, le puissant patron du groupe de publicité, qui est né au Maroc¹¹. Au départ, c'est là encore André Azoulay, décidément infatigable, qui lui souffle la possibilité de faire appel aux services de la puissante société française. « Dans les années 1988-1989, j'étais ministre de l'Intérieur et de l'Information – chez nous, les deux fonctions sont confondues. Azoulay est venu me voir pour améliorer, disait-il, l'image du royaume. Personnellement, je ne crois pas à la pub, ce n'est pas ma culture. Préparez-moi un programme, voilà ce que je lui ai répondu. Le budget qu'il m'a présenté alors représentait les quatre cinquièmes de mon budget de l'information, j'ai répondu que j'allais en parler à Sa Majesté, ce qui fut fait¹². »

Et Driss Basri, qui n'a jamais porté dans son cœur le conseiller financier d'Hassan II, de poursuivre le récit de sa collaboration avec Publicis : « J'ai eu une première séance de travail avec Maurice Lévy, un homme au triple discours. Il critiquait le roi à Paris et ailleurs et il revenait voir Hassan II pour lui dire le contraire. Moi, je n'ai jamais critiqué mon roi. » Le plan de travail élaboré par Maurice Lévy est présenté à Hassan II alors qu'il séjourne dans son palais de Fès : « Ce monsieur, raconte Basri, revient avec sa campagne, changer l'image du Maroc, l'encens marocain, les

fleurs à quatre pétales et je ne sais quoi... Tout ce qu'on peut imaginer. » Un premier contrat de 30 millions de dollars est alors signé avec Publicis. « C'est l'époque, poursuit Basri, où, un jour, Azoulay accompagne le roi qui se rendait à sa traditionnelle partie de golf. "Si vous voulez que l'image s'améliore, lui explique ce monsieur, il faut libérer Abraham Serfaty [l'opposant tenace d'Hassan II, notamment sur la question du Sahara]." Ce qui fut fait d'ailleurs, mais on n'avait pas besoin d'Azoulay et de Lévy pour cela, ils auraient dû nous rembourser... » D'autant, précise l'ancien bras droit d'Hassan II, que « le budget de Publicis a augmenté alors à une vitesse géométrique ». Ce qui est exact.

Les conditions dans lesquelles le budget Publicis a été négocié sont particulièrement opaques. En effet, l'Office national marocain du tourisme qui a eu à signer cet accord n'est pas un modèle en matière de rigueur comptable. En témoigne un audit des comptes de l'ONMT entre 1986 et 1992, réalisé par le cabinet Price Waterhouse. Le résultat en est accablant : défaillance des contrôles internes de recouvrement et d'enregistrement des comptes ; absence d'analyse des engagements de l'Office en fin d'exercice ; états bancaires peu transparents ; dépenses de personnel extérieures à l'Office ; aucun suivi des engagements des fournisseurs ; accumulation d'arriérés de paiement ; absence de fiabilité des registres comptables... Autant dire que la négociation avec Publicis pour le mirifique et premier contrat qui prend date durant ces années-là est difficile à retracer.

Ce contrat est caractérisé par des commissions qui dépassent tous les standards internationaux. En 1996, un avenant est signé de gré à gré qui ne semble pas très orthodoxe. Dans un courrier adressé par Publicis à la chef de cabinet du ministre du Transport et du Tourisme, le

11 Tout comme Richard Attias (qui fut en 2005 le compagnon de Cecilia Sarkozy pendant quelques mois), qui a fait ses premières armes au Maroc, avant de rejoindre le groupe de publicité de Marcel Bleustein-Blanchet et Maurice Lévy.

12 Entretien avec l'un des auteurs, juin 2005.

12 novembre 1997, il est précisé : « L'agence souligne que les très longs délais d'acceptation et de paiement de ses propres factures ont engendré des retards de règlement souvent supérieurs à un an et par conséquent des frais financiers considérables pour Publicis Conseil. » Les Marocains acceptent de régler les dites factures et en prime de payer des agios, calculés au taux de 8,10 %.

En prenant connaissance de cet avenant, le président du conseil d'administration de l'ONMT, Mohamed M'hamdi Alaoui, crie au scandale. Le ministre du Tourisme de l'époque, Serge Berdugo, s'oppose à la signature du contrat. Le ministre des Finances d'alors souhaite également exercer son veto. Tous les trois seront limogés, ou du moins écartés. Les amis d'Azoulay prennent les postes, dont Driss Jettou, l'actuel Premier ministre, qui est nommé au ministère des Finances en août 1997.

La vaste campagne de promotion lancée par le groupe Publicis vantait à l'époque l'« éblouissement des sens » dans un royaume millénaire et exotique, à deux heures d'avion de Paris. Une certitude, l'éblouissement aura été d'abord pour quelques-uns sonnante et trébuchante.

Emplettes royales

Loin des fastes d'Hassan II, les débuts du règne de Mohammed VI commencent sous les meilleurs auspices. Le « roi des pauvres » se montre décidé à vivre modestement, à l'instar de l'immense majorité de ses sujets. Terminés les voyages somptueux d'Hassan II, les centaines de courtisans qui l'accompagnaient dans le moindre de ses déplacements. Abandonnés les achats luxueux qui marquaient ses haltes à Paris, New York ou encore en Floride au pavillon Disney, propriété de la famille royale. Cet appareil, qu'on le sache, appartenait désormais au passé.

Dans son premier discours, Mohammed VI semble imprimer cette nouvelle marque. Le 30 juillet 1999, une semaine après la mort de son père, le jeune souverain évoque sa « sollicitude » et son « affection » pour « les couches sociales les plus défavorisées ». Il affirme sa volonté d'accorder « toute son attention au problème de la pauvreté dont souffre une partie du peuple marocain ». Dès le 2 août, à l'issue du premier conseil du gouvernement qui

suit le décès d'Hassan II, le Premier ministre socialiste, Abderrahmane Youssoufi, évoque la « fibre sociale, reconnue de tous, de Mohammed VI ». Le 20 août, le souverain reprend le même refrain dans un discours public : « Comment réaliser le développement global alors que le monde rural se débat dans des problèmes qui contraignent ses habitants à quitter la terre pour venir s'installer dans les villes, en l'absence d'une stratégie de développement intégré ? [...] Comment atteindre le progrès scientifique et être en phase avec le monde évolué alors que des contingents de nos jeunes, instruits et qualifiés, sont au chômage et trouvent les portes fermées devant eux ? »

Tout allait enfin changer. À la satisfaction générale, le nouveau roi avait écarté le redoutable et redouté Driss Basri, soudain chargé de tous les péchés du monde et responsable, à lui seul, de l'ensemble des turpitudes du règne souverain. Ce qui, nous allons le voir, était une vue un peu idyllique de la situation du pays.

Échappées belles

Sept ans après ces effets d'annonce, il faut déchanter. « M6 » a certes encouragé et approfondi les réformes démocratiques engagées par son père, des droits des femmes jusqu'aux libertés publiques. Le jeune roi a fui en revanche ses responsabilités sur le terrain économique et social. « Ce galopin ne fait rien de ce que lui conseille Jacques », se plaignait Bernadette Chirac auprès de l'animateur de radio Stéphane Bern, qui l'a rapporté à des journalistes. Un exemple parmi d'autres : durant le premier semestre de l'année 2005, le Conseil des ministres ne s'est réuni qu'une seule fois, et encore au palais d'Agadir, sur la côte Atlantique, où

l'ensemble des ministres a dû être transporté. C'est que le souverain ne souhaitait pas abandonner ses distractions favorites, le jet-ski notamment (les Marocains l'ont d'ailleurs affublé du surnom de « Sa Majetski »). Longtemps, Mohammed VI a déserté la plupart des sommets internationaux, et son emploi du temps est devenu un secret d'État. Au printemps 2005, on l'a vu décommander, la veille, la visite d'État qu'il devait effectuer en Arabie saoudite, au grand dam du souverain saoudien, le roi Abdallah. Du coup, ce dernier, qui se rend souvent au Maroc où il chasse le faucon, a organisé à Rabat un grand dîner en l'honneur de Moulay Hicham, le « cousin rouge » de « M6 ».

En revanche, « M6 » a voyagé, il a même beaucoup voyagé, et souvent pour des escapades privées. Et il l'a fait avec une débauche de dépenses digne de son père¹. Certains de ses proches ont insisté en effet auprès de lui pour qu'il retrouve la posture d'Hassan II, en dépensant sans compter dans ses escapades à travers le monde. Le Makhzen a repris ses droits. Les courtisans sont de retour, avec leurs caprices et leurs exigences.

Les destinations favorites du jeune roi ? Ce sont la France, les États-Unis, l'Italie, mais aussi le Sénégal, l'Amérique latine, les Émirats, l'Inde, les Caraïbes et jusqu'aux Philippines. Des centaines de personnes accompagnent les déplacements de Sa Majesté. Assis en rang, apparemment aussi bien élevés que la mère des princes, un rien crispés, les

¹ Fin 2004, l'hebdomadaire *Tel Quel* avait estimé le salaire mensuel du roi à 36 000 euros par mois, soit 460 164 euros par an (« Le salaire du roi », *Tel Quel*, 26 décembre 2004). Sans doute ce journal indépendant a-t-il un peu sous-estimé la réalité. Il a en effet ignoré une rubrique qui figure à la Direction des ordonnancements et des traitements informatiques du ministère des Finances : le salaire annuel du roi se trouve domicilié budgétairement dans la rubrique « dotations de souveraineté » et atteint quelque... 44,9 millions d'euros.

courtisans ont des sourires entendus qui parlent de ce qu'en arabe on nomme *tegr'a*, les relents de ripaille.

Plus grave, chaque voyage à l'étranger coûte une fortune. La délégation officielle compte toujours au moins deux cent cinquante personnes qui prennent place dans un Boeing 747 Jumbo, deux Boeing 737-400 et trois Hercule C-130 pour l'ameublement, l'équipement et les bagages. Le Boeing royal reçoit un kit spécial avec chambre à coucher, bureau, salle de réunion, gymnase et équipements de musique hautement sophistiqués. Les Hercule C-130 devançant la délégation avec une équipe spécialisée de cadres du groupe Primarios, une société appartenant au roi, spécialisée dans le matériel d'ameublement, les moquettes, les tapis précieux, le matériel de décoration, les bibelots, les climatiseurs, les tableaux de grands maîtres et les écrans géants de télévision. Plus risible encore, un Hercule C-130 est réservé pour le seul transport des jet-skis et du matériel de sports nautiques et de musculation.

Le coût d'une heure de vol d'un seul Jumbo-jet 747 appartenant à la compagnie nationale s'élève à 18 000 dollars. Avec des déplacements de trois semaines en moyenne et soixante heures de vol par semaine, la facture se chiffre à plus de trois millions de dollars. À quoi il faut ajouter le coût de location pour le remplacement des appareils « empruntés » par Sa Majesté et sa suite (la Royal Air Maroc doit faire face à une double dépense, en faisant aussi du charter pour transporter ses passagers et assurer le service normal des vols réguliers). Un voyage, un seul, revient à quelque dix millions de dollars. À quoi il faut ajouter les dépenses d'hébergement, près de 350 dollars par personne et par jour, une facture quotidienne de 1 800 000 dollars en moyenne. Une paille...

L'épouse du roi, la princesse Lalla Selma, voyage elle aussi, et sur un grand pied. Au mois de février 2005, elle prenait ainsi ses quartiers d'hiver pour une semaine dans le plus bel hôtel de Dubaï. La note était salée, quelque 5 000 dollars pour elle, en plus de deux cents chambres pour sa suite, les membres de sa famille lointaine de Fès, ses copines du quartier, ses bonnes et ses nouvelles courtisanes. Ses proches ont passé l'essentiel de leur temps dans les galeries marchandes de ce temple de la consommation qu'est devenu le petit émirat de Dubaï. La dame d'acier de la principauté et richissime Marocaine, installée depuis trente ans, organise toutes ces festivités avec le consul du Maroc aux États-Unis, Abdeslam Jaïdi, et les services de Mounir Majdi.

Sur place au Maroc, les cortèges royaux sont redevenus un affront quotidien pour la population : plusieurs dizaines de voitures de luxe, limousines et Mercedes blindées, dont chacune vaut au moins 800 000 euros. Pour peu qu'une voiture croise malencontreusement le cortège royal, comme en octobre 2006 à Meknès, et le *wali* (préfet) aurait été immédiatement suspendu de ses fonctions. Le garage royal compte toujours plus de trois mille véhicules, dont les deux cents voitures de collection héritées d'Hassan II². Comme le disait joliment Michel Jobert, grand ami du Maroc et fidèle interlocuteur d'Hassan II, « le roi des pauvres n'est pas un pauvre roi » C'est surtout un souverain trop faible face à un entourage avide et capricieux.

2 Ces comportements de courtisan atteignent évidemment leur apogée dans une presse marocaine restée largement aux ordres. Un exemple parmi d'autres, particulièrement savoureux. Le 26 janvier 2006, *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, qui est un peu la *Pravda* de Rabat, avait eu l'outrecuidance d'écrire que Sa Majesté le roi Mohammed VI « avait posé la première pierre d'un établissement pénitentiaire ». Inadmissible erreur, faute

Amis noceurs, bonjour

La débauche de dépenses somptuaires au Palais royal suppose qu'il existe un surintendant capable de négocier les achats. Le rôle est joué à la perfection depuis plus d'un quart de siècle par Abdeslam Jaïdi, un courtisan zélé et efficace. Déjà en piste sous Hassan II, il veille aujourd'hui encore aux emplettes royales en tous genres.

Né dans l'enceinte du palais de Touarga, son père était un modeste caïd local. Abdeslam débuta sa carrière irrésistible comme photographe au ministère de l'Information, avant d'épouser une Américaine et d'émigrer au pays de l'Oncle Sam dans les années 1970, où il fut affecté au consulat du Maroc à New York. Là, ce courtisan devint très vite préposé à l'intendance du Palais aux États-Unis. Cosmétiques, produits alimentaires, meubles et immeubles, le sieur Jaïdi achetait tout ce qui pouvait satisfaire les caprices ou les fantaisies de Sa Majesté et de ses affidés. Un « business » évalué encore aujourd'hui à quelque... 200 millions de dollars par an. À titre d'exemple, les dépenses annuelles en eaux de toilette et parfums représentaient, à elles seules, 4 millions d'euros. Et autant pour les bois de santal, encens, aromates, baumes, onguents, essences, nards... Il faut dire que le Palais possède vingt-neuf résidences au Maroc et à l'étranger, il en faut pour tous les goûts. On citera aussi les fameux *sirloin steaks*

inexcusable. Le lendemain, le journal se fendait d'un droit de réponse : « Impardonnable, l'erreur est de deux ordres : professionnel parce que nous avons mis de côté la véritable information et inventé quelque chose qui n'existe pas. Moral ensuite parce que personne ne peut imaginer, encore moins nous, que SM le roi, et quelles que soient les circonstances, puisse poser la première pierre, inaugurer ou être promoteur d'établissement pénitentiaire. »

qu'appréciaient Hassan II et ses concubines ; ou les automobiles caravanes GMC, qui accompagnaient le roi quand il jouait au golf ou quand il partait à la chasse – la rumeur populaire les surnommait BRA (pour « baisodromes royaux ambulants »).

Ambassadeur chargé du consulat général du Maroc à New York, Jaïdi le fidèle veillait sur les résidences que la monarchie possède à Westchester, Bronxville, Manhattan et Sommerset. Sans parler des ranchs au Texas et en Californie. Après le décès d'Hassan II, Jaïdi fut pris de panique : s'affichant comme un souverain modeste, Mohammed VI pourrait bien se retourner contre lui. Muni d'une solide réserve de diamants, il prit aussitôt le chemin de New York via Londres, où il aurait été interpellé à l'aéroport d'Heathrow. Écarté momentanément par « M6 », Jaïdi est revenu depuis dans la course aux achats. Et ce grâce à l'intervention de la princesse royale et épouse du souverain, qui commença à goûter aux effluves des parfums et autres encens achetés par notre homme.

Au printemps 2005, le surintendant Jaïdi fut chargé d'acheter aux États-Unis un jet-ski dernier cri pour « M6 ». Lequel fut saisi par les douanes américaines lors d'un simple contrôle de routine. Colérique, le diplomate piqua une crise de nerfs et s'en prit au malheureux douanier américain. Du coup, la planche fut retenue soixante-douze heures, privant « M6 » de ce cadeau qu'il s'était octroyé... Abdeslam Jaïdi aurait-il perdu la main ³ ?

Les caprices de l'entourage royal ont ainsi pris un caractère indécent. Les mauvaises habitudes sont revenues au

3 En 2006, Jaïdi n'a plus l'oreille du roi. En découvrant que l'ex-femme du consul bénéficiait d'un emploi fictif à l'Office chérifien des phosphates, dont le salaire était réglé à Paris, « M6 » a piqué une colère et décidé de mettre fin à ce privilège.

galop. Plus par indifférence que par conviction, « M6 » a laissé s'installer les copains et les coquins. « Mon rythme, expliquait-il au *Figaro* en septembre 2001, est celui du Maroc. Ce n'est pas nécessairement le même que celui que veulent nous imposer, avec arrogance et ignorance, certains observateurs transformés en procureurs. Depuis leurs cafés du commerce, ces gens veulent mettre le Maroc et son roi au diapason de leur propre fantasme. Ce temps est révolu⁴. » Cet entretien faussement martial était réalisé quelques jours avant les attentats qui ensanglantèrent New York et Washington, sinistre prélude à ceux de Casablanca en mai 2003. Depuis, tous les clignotants sont passés au rouge. Le roi se devait d'agir, et rapidement. « Le Maroc est un douar, il faut suivre ses affaires de très près », nous confiait Driss Basri. Et c'est un connaisseur !

Changement de cap

Coups de tonnerre dans un ciel trop calme, plusieurs décisions capitales du souverain marocain depuis le début 2006 semblent indiquer qu'il a pris – ou du moins son entourage avec son aval – la mesure de l'urgence. Les plus notoires, on l'a vu, sont les changements qu'il a opérés au cours de l'été 2006 dans l'appareil sécuritaire, en limogeant quelques généraux en vue. Et, dans le domaine économique, le monarque n'est pas resté inerte. En matière d'affichage, « M6 » est redevenu le « roi des pauvres » qu'il était au début de son règne. Le souverain a multiplié les occasions de montrer l'intérêt qu'il portait à la question sociale, inaugurant à tour de bras foyers de jeunes filles ou centres

pour handicapés. Des opérations de séduction qui ne trompaient pas grand monde – à l'exception de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, prompt à faire un peu de violon sur les angoisses de Mohammed VI face à la grande pauvreté d'une partie de son peuple.

Plus sérieusement, le Palais semble décidé depuis le début de l'année 2006 à réformer les deux grands moyens d'intervention sur l'économie marocaine qu'il possède. Le premier est l'Omnium nord-africain (ONA), une pieuvre industrielle et financière dont la famille royale est le principal actionnaire, exerçant son contrôle sur l'ONA via une cascade de holdings (la société Siger, dont elle est propriétaire, possède en direct 5 % de l'ONA et 67 % de la Société nationale d'investissement, laquelle contrôle 33 % de l'ONA ; les sociétés cotées sous le contrôle de l'ONA représentent le tiers de la capitalisation boursière du pays). Le second est l'Office chérifien des phosphates (OCP), le deuxième groupe industriel du pays, qui apporte 40 % de ses recettes au budget national. Avec la brutalité qu'on lui connaît parfois, le roi a donné de nouvelles orientations à ces deux monstres sacrés du développement marocain. Il était grand temps. Le népotisme et la gabegie qui régnaient dans ces deux institutions menaçaient l'ensemble de l'édifice.

Un homme, Mourad Chérif, P-DG de l'ONA de 1999 à 2002, puis de l'OCP (qu'il avait déjà dirigé de 1995 à 1997), après avoir été trois fois ministre, semble désormais incarner les dérives constatées. « Un bougre... » Voilà comment Driss Basri, qui connaît son sérail, en parle publiquement devant ses visiteurs⁵. Basri le connaît d'autant mieux qu'il l'a longtemps protégé. En effet, Chérif était au

4 *Le Figaro*, 4 septembre 2001.

5 Entretien avec l'un des auteurs, septembre 2006.

mieux avec le chef de cabinet de l'ancien ministre de l'Intérieur, un certain Hocine Benharbit⁶. Les deux hommes avaient en commun des origines familiales algériennes. Plus précisément, leurs pères respectifs avaient servi dans les services français de sécurité pendant la guerre d'indépendance algérienne. Or le ministère de l'Intérieur marocain sut, lors de l'indépendance de son voisin en 1962, récupérer une partie de ces « supplétifs », qui étaient massacrés en Algérie et refoulés en France. Mieux que quiconque, Basri sut utiliser cette force d'appoint répressive qui devait beaucoup à la monarchie.

Mourad Chérif fut nommé à la tête de l'ONA en avril 1999, à la toute fin du règne d'Hassan II. Lorsque le patron arrivait, souvent en fin d'après-midi, au siège du groupe, situé alors rue d'Alger à Rabat, un *chaouch* annonçait sa venue à haute voix. Ses collaborateurs l'attendaient au pied de l'ascenseur spécial qu'il était le seul à emprunter. Et chacun de tenter d'attirer l'attention du grand homme. Distant, hautain, le patron de l'ONA déjeunait seul, dans sa vaste salle à manger. Les cadres de l'ONA l'avaient surnommé « Mourad II », en référence à Mourad I^{er}, calife à l'ère ottomane. Un jour, il fit attendre deux longues heures les administrateurs de Danone, associé à l'ONA au sein de la Centrale laitière. À l'image sans doute d'Hassan II faisant patienter une journée entière la reine d'Angleterre...

Le népotisme était à l'œuvre. L'épouse de Mourad Chérif, Leila Benhima, qui se piquait de bonnes œuvres, faisait la tournée des sociétés de l'ONA en leur « demandant » de l'aider dans ses entreprises charitables. Le frère du P-DG

avait été embauché comme consultant juridique avec un confortable salaire. Même un petit-neveu avait été nommé responsable d'une filiale agro-alimentaire.

L'ascension et la chute du « Basri de l'économie »

Mourad Chérif emménage dans une somptueuse villa située à Bouznika, la banlieue résidentielle située entre Rabat et Casablanca, que l'ONA lui a cédée pour une bouchée de pain. Il conserve également son impressionnante maison à Anfa, quartier huppé de Casablanca. Une chose que ce grand capitaine d'industrie n'aime guère, c'est la presse quand elle n'est pas aux ordres. Ainsi, *Le Journal*, l'hebdomadaire phare de Casablanca, s'est vu couper les vivres après un article jugé pas assez déférent : Mourad Chérif avait appelé ses multiples amis pour les enjoindre de fermer les robinets de publicité vers ce magazine, pour mieux l'asphyxier.

À ces comportements autocratiques, s'ajoutent des erreurs stratégiques. La vision de Mourad Chérif est simple : à l'heure de la mondialisation, l'ONA doit jeter des passerelles vers les grands groupes mondiaux. La France étant l'ami le plus proche et le plus fidèle du Maroc, les groupes français doivent donc être systématiquement privilégiés. Ce à quoi le patron de l'ONA s'emploie. Peu après son arrivée à la direction du groupe, il vendait à la société d'assurances Axa un des fleurons du groupe, l'Africaine d'assurance. On le voit reprendre toute la négociation à zéro, négocier un statut de minoritaire pour l'ONA, et céder le tout pour un prix considéré par tous les experts comme largement sous-évalué. De même, l'ONA a bradé une

⁶ Hocine Benharbit connu lui aussi une belle réussite. Son fils Khalil épousa la fille cadette d'Hassan II, Lalla Hasna. Il fut le gestionnaire pendant un temps des 18 000 hectares du domaine royal.

dizaine d'hypermarchés Marjane au groupe Auchan pour un prix particulièrement bas. Mourad Chérif reproduit avec l'ONA la stratégie favorable aux intérêts français qu'avait mise en œuvre André Azoulay, à la fin du règne d'Hassan II, au profit d'Accor, Vivendi et Publicis.

Dans la foulée et un peu à la façon d'un Jean-Marie Messier multipliant les acquisitions hasardeuses de Vivendi Universal, Mourad Chérif s'est lancé dans une série d'opérations de croissance externe : l'achat d'une petite entreprise de biscuiterie, BIMO, pour la somme rondelette de 440 millions de dirhams ; la reprise à prix d'or d'une modeste PME du nom de Leadfood spécialisée dans les gaufrettes et les cacahuètes ; sans oublier la prise de contrôle de la Société nationale d'investissement (SNI) à des conditions financières exorbitantes pour contrer les appétits d'un des rares capitaines d'industrie que connaisse le Maroc, le banquier Othmane Benjelloun. Résultat, l'endettement de l'ONA, remarquablement bas lors de son arrivée, a explosé. Et le tout dans une opacité comptable générale, qui rend les comptes de l'ONA particulièrement illisibles. « Les innombrables conventions qui régissent l'établissement de comptes consolidés, explique un ancien dirigeant du groupe, avaient pour effet de rendre le résultat du groupe totalement hétérogène, voire hermétique. »

Le résultat de cette gestion hasardeuse ne s'est pas fait attendre : le cours de Bourse de l'ONA s'est effondré de 40 % en 2001. Et le comportement impérieux et mégalo du « Basri de l'économie », comme on le surnomme parfois, a déplu à plus d'un. En 2002, une réception fastueuse donnée en son honneur en Guinée sera le prétexte utilisé par l'entourage de « M6 » pour l'éjecter.

En quittant le groupe, Mourad Chérif s'est accordé une allocation de 6,5 millions de dollars, présentée comme des

indemnités de licenciement. Surtout, son échec à la tête de l'ONA ne l'a pas empêché d'être promu aussitôt à la tête de l'Office chérifien des phosphates (OCP), la plus juteuse des entreprises marocaines, où, on l'a vu, il avait déjà fait un bref passage de 1995 à 1997. L'OCP est le troisième producteur mondial et le premier exportateur de phosphates (dont le Maroc possède 60 % des réserves mondiales).

À la tête de l'Office, Chérif a poursuivi la stratégie qui fut la sienne à la tête de l'ONA. La collaboration avec les entreprises françaises a été privilégiée, que ce soit Cegelec, Alstom, Technip ou BNP Paribas. Quant à la gestion quotidienne de l'OCP, elle a été simplement catastrophique, comme l'apprendront les hommes du Palais en septembre 2006 à la lecture des rapports d'expertise et d'audit. Absence de stratégie du groupe, opacité des comptes, modes de gestion sclérosés, manque d'esprit d'initiative, ruptures de stock, incurie générale : les experts consultés se montrent très alarmistes sur l'avenir du groupe. D'autant plus que se profile la menace du projet saoudien de l'usine de soufre et de phosphate d'Al-Jalamid. Plus proche de l'Asie, premier client aujourd'hui de cette industrie chimique, ce nouvel ensemble bénéficiera d'un atout géographique évident par rapport au Maroc.

La situation est d'autant plus grave que l'industrie du phosphate arrive en fin de cycle : sa croissance annuelle, qui était encore de près de 5 %, n'excédera pas dans les années à venir 1 % ou 2 %. Et encore, si des investissements très importants sont décidés. Or la présidence de Chérif a été marquée par une stagnation des efforts de modernisation et une panne de la recherche-développement. Et la relance des investissements est d'autant plus délicate à opérer que la trésorerie du groupe est très mauvaise (dégâts

qui n'étaient pas trop apparents, dans la mesure où les dirigeants de l'OCP s'étaient abondamment servis de la trésorerie de la caisse interne des retraites). Autre difficulté, soulignée par un ancien haut cadre de l'Office, la pyramide des âges des salariés est extrêmement déformée : des recrutements massifs auraient dû être décidés pour rajeunir les effectifs, qui ne l'ont pas été. « Il faut d'urgence, explique un dirigeant de l'OCP, trouver de nouvelles compétences à la tête de l'Office. »

Autant de dérives, selon les experts, qui expliquent que l'on puisse être très inquiet sur la solvabilité du groupe à brève échéance. Leur évaluation a été pourtant rendue très difficile par l'opacité des comptes. « Des doutes importants existent, nous a expliqué un familier du Palais royal, sur la fiabilité même des informations financières du groupe. » Et le même d'ajouter : « On est à deux doigts d'Enron, des centaines de comptes ont été dissimulés à l'étranger. »

Colères royales

Dès le début 2006, le Palais royal était déjà conscient de la gravité de la situation. En février 2006, Mohammed VI, très en colère, écarte Mourad Chérif, qu'il n'aime guère, de la direction de l'OCP. Le souverain nomme à sa place Mostafa Terrab, rentré d'urgence de Washington où il était un des hauts cadres de la Banque mondiale. On se souvient (voir *supra*, chapitre 6) que Terrab avait été écarté du sérail marocain en 2002, alors qu'il avait brillamment piloté l'appel d'offres de la seconde licence GSM. Son retour est un signal fort.

Quelques mois après son arrivée, le nouveau patron de l'OCP se débarrasse, en septembre 2006, d'un groupe de

dirigeants qui auraient été les complices de Mourad Chérif dans des actes délictueux (faux et usage de faux, visas de marché antidotés, etc.). Une « restructuration », plaide la nouvelle direction, est à l'œuvre, des cadres nouveaux doivent être appelés à l'état-major. En fait, nous indiquent alors des sources proches du Palais, la réalité est plus simple : les pertes étaient considérables du côté des filiales étrangères créées par la direction financière. Les proches du roi s'interrogent notamment sur les conditions de vente à prix cassé de phosphate, la richesse nationale, à une société américaine dirigée par un ancien cadre commercial du groupe...

Mourad Chérif, on l'a vu, préside depuis mars 2006 la BMCI, la filiale marocaine de BNP Paribas, l'établissement prestigieux où a justement démarré cet autre ami de la France qu'est André Azoulay et qui était la banque de l'OCP. Reste que l'éloignement de Mourad Chérif, tant de l'ONA que de l'OCP, n'a pas suffi, à lui seul, à assainir la situation des grandes affaires marocaines.

En juin 2006, une séance de travail consacrée à l'ONA a lieu au palais de Rabat en présence du souverain. Le conseiller très proche du roi qui pilote le dossier depuis le départ de Chérif, Mohamed Mounir Majidi, entame un long exposé. On le surnomme « M3 », en raison de sa proximité avec le souverain. Les deux hommes se connaissent depuis leur jeunesse commune, et ils ne se sont guère éloignés depuis. Majidi fut longtemps un quidam perdu dans l'anonymat des entourages du Palais. Jusqu'au jour où il devint le grand ami de Nawfal, le fils de la sœur d'Hassan II, la princesse Lalla Nezha, et donc le cousin de Mohammed VI. Au lendemain de la mort prématurée de Nawfal, « M6 » se rapproche de « M3 ». Le prince héritier lui confie d'abord la mission de constituer une cagnotte

discrète et personnelle. D'où la création de quelques affaires, avec la « bénédiction du roi » selon les dires de Majidi. Sa réussite lui a fait acquérir la confiance de « M6 », qui l'a nommé fin 1999 au poste prestigieux de « secrétaire particulier du roi », puis de directeur du secrétariat particulier de Sa Majesté. En 2002, il a été promu aux fonctions de président de la holding royale Siger, qui contrôle l'ONA.

D'un tempérament vif, « M6 » se lève souvent pendant les réunions avec ses principaux conseillers pour fumer une cigarette, faire quelques pas, ou encore avaler un café. À peine Majidi a-t-il pris la parole qu'on voit le jeune souverain, ce jour-là, quitter son siège et traverser la salle. Soudain, le roi devenu fou furieux se précipite vers « M3 », renverse le malheureux à terre et le roue de coups. « Voilà où tu nous mènes, espèce d'incompétent, avec tes affaires véreuses », lui explique-t-il en substance.

Il est vrai que sous l'ombrelle du Palais, Majidi a développé quelques affaires personnelles. *Le Journal hebdomadaire* a surnommé Majidi le « Seigneur des panneaux ». Via une modeste entité du nom de FC.Com, cet habile homme a réalisé une OPA sans précédent sur l'ensemble du secteur des panneaux publicitaires : plus de 1 200 emplacements pour la seule ville de Casablanca, le monopole sur tous les panneaux autoroutiers et l'exclusivité dans les aéroports. Sans parler des gares ferroviaires, où il officie seul dans l'ensemble du Maroc.

Cantonnés à quelques ouvertures avec les municipalités, ses concurrents ne disposent que de contrats limités à cinq ans. Majidi, lui, s'arroge le droit de proroger ses accords à trente ans. Même la famille de Réda Guédira, l'ancien bras droit d'Hassan II décédé en 1995, n'a pas été épargnée par le rouleau compresseur. Le contrat exclusif dont ses héritiers bénéficiaient avec l'Office national des

aéroports a été cassé par le Palais au profit de la société FC.Com de Majidi. Dans ses démarches personnelles, il se présente évidemment comme le « secrétaire particulier de Sa Majesté le roi ». Avec la complicité bienveillante de plusieurs walis, gouverneurs, présidents de conseils municipaux, soucieux d'être bien vus du Palais, l'ami Mounir est en train de devenir le magnat du panneau publicitaire. Le gouvernement de Driss Jettou a conforté la prééminence du conseiller royal en promulguant des projets de loi organiques organisant l'industrie publicitaire qui confortent le monopole de la société FC.Com.

Plus sérieusement, l'ONA connaît de sérieuses difficultés. Espérons que l'ami de « M3 », Dominique Strauss-Kahn, qui lui a proposé, en 2005, des cours particuliers en vue d'une formation accélérée en économie, l'aide à y voir clair dans l'économie marocaine.

L'Omnium nord-africain : la descente aux enfers

Dans l'esprit d'Hassan II puis de « M6 », l'ONA aurait dû être le poids lourd des entreprises du royaume, la matrice qui irriguerait le tissu industriel, le navire amiral du pays. Voici l'instrument rêvé pour développer le marché intérieur et porter à l'étranger les couleurs du pays. Une sorte de capitalisme d'État à la marocaine. Dans toute tentative de libéralisation et de privatisation d'une économie centralisée, il faut bien créer des structures indépendantes capables de prendre la relève des forces étatiques. À condition toutefois que cette holding d'État ne serve pas seulement les privilèges d'un petit nombre et soit au service de l'intérêt national, avec l'aide de serviteurs du bien public

compétents et honnêtes. Or, avec l'ONA, on va assister peu à peu à la vampirisation de l'économie marocaine. Les appétits de l'entourage royal vont peu à peu priver les entrepreneurs nationaux de leurs marges de manœuvre.

En mai 2005, *Le Journal hebdomadaire* publie un véritable pavé dans la mare sous la forme d'un dossier rigoureux et chiffré sur la gestion de l'Omnium nord-africain. Le dossier est signé par Amar Drissi, qui fut un des hauts cadres du groupe avant d'être écarté de la direction générale à la fin des années 1990. Accablant : « La façon de traiter l'ONA oscille entre deux extrêmes, note cet ancien dirigeant, soit le silence et l'omerta, soit le triomphalisme dithyrambique et complaisant. [...] Rarement sont considérés et examinés les faits, les enjeux, les rapports de force et les rapports de sens, les stratégies, les manœuvres des acteurs⁷. » Ce que l'auteur de l'article va s'employer à faire, en rappelant un certain nombre d'indicateurs opérationnels et de stratégies successives qui éclairent le déclin du groupe...

Drissi confirme que la nomination de Mourad Chérif en avril 1999 précipite le déclin. « Crispation autoritaire » et « stratégie hasardeuse », l'ONA commence sa descente aux enfers. « La dynamique se fige, l'attention aux hommes et au terrain disparaît, écrit Drissi, la gestion d'image prend le dessus. » Et encore : « Un climat délétère s'installe, on entrait dans le management du soupçon... » Lors de la première réunion des cadres le mois de sa nomination, le nouveau patron de l'ONA devait résumer les nouvelles tables de la loi. « Le plus important pour moi, ce n'est pas la compétence, mais la loyauté. » La messe était dite....

La publication de ce dossier somme toute technique vaudra à son auteur menaces, intimidations et autres désagréments. Incapables de répondre sur le fond, les responsables incriminés, Mourad Chérif en tête, vont viser en dessous de la ceinture. Et évidemment, le courage aidant, ces hauts responsables vont riposter de manière anonyme et indirecte. Des entrefilets fielleux parus dans une presse aux ordres tenteront vainement de s'en prendre à sa personne. Après nombre de conciliabules fébriles, Chérif et les siens renoncent à toute action en justice, compte tenu du sérieux des chiffres publiés et du risque, toujours présent, de la publication d'autres dossiers encore plus dévastateurs.

La nouvelle équipe est mise en place sous l'égide de Bassim Jaï Hokaimi (nommé P-DG de l'ONA en avril 2002), un technocrate aux ordres de Majidi ; va-t-elle changer la donne ? Pas vraiment. Certes, un toilettage financier permet de rendre le bilan plus lisible et quelques opérations de cession redonnent de l'oxygène au groupe. Le rachat de la Wafa Bank, la première banque du pays, est censé donner au groupe les moyens financiers de son ambition.

Piloté par « M3 » depuis le Palais, l'ONA avide d'argent frais tente aujourd'hui de renégocier – sous l'égide de son nouveau P-DG, Saâd Bendidi, nommé en décembre 2004 – un certain nombre de pactes d'actionnaires trop complaisamment négociés par Mourad Chérif avec de grandes entreprises françaises comme Axa et Auchan. « La grande distribution et la finance ne sont pas les seuls métiers sur lesquels lorgne l'ONA, notent Ali Amar et Fedoua Tounassi dans *Le Journal hebdomadaire*, les nouveaux objectifs se trouvent aussi dans les services aux collectivités (eau potable, assainissement)⁸. » Or là, c'est

7 Amar DRISSI, « La trilogie de l'ONA », *Le Journal hebdomadaire*, 26 avril 2005.

8 « La "alaouisation" de l'économie », *Le Journal hebdomadaire*, 7-13 octobre 2006.

Veolia, le deuxième groupe privé français dirigé par un grand ami de Chirac, Henri Proglio, qui tient le haut du pavé à Tanger ou à Rabat. À l'avenir, l'ONA ne veut plus se contenter d'occuper un strapontin. Autant de visées stratégiques qui « donnent des oreillons à l'ambassade de France », note *Le Journal hebdomadaire*. Et d'ajouter : « Les diplomates français ne cachent plus leur colère envers l'attitude de l'ONA sur leurs vaches à lait marocaines. » D'autant plus que les amis de « M6 » paraissent décidés à se tourner résolument vers d'autres investisseurs internationaux venus du Golfe, en particulier les Émiratis, dont le portefeuille est beaucoup plus garni que celui de leurs amis français et les intentions moins carnassières.

Sous couvert d'une alliance stratégique avec la France, les Chérif, Azoulay, Jettou et autres grands serviteurs de l'État ont bradé la richesse nationale marocaine. Et ils ont causé plus de mal que de bien à ce qui devrait rester une grande amitié entre deux pays aussi proches que le Maroc et la France.

III

Le Maroc sous pression

Contrairement à son père, Mohammed VI brille par son absence sur la scène internationale, ce qu'on ne peut que regretter. On se souvient encore de ce mois de juillet 2006 où il a « séché » une importante conférence euro-méditerranéenne sur l'immigration organisée à Rabat et parrainée par l'Espagne. Alors qu'une dizaine de ministres des Affaires étrangères se pressaient dans la capitale marocaine, escortés d'une centaine de diplomates, alors que Jacques Chirac faisait lire un long message, Mohammed VI, lui, errait dans le nord du pays. Au programme : inauguration d'un tronçon d'autoroute, d'une école¹... Même s'il est de notoriété publique que la diplomatie marocaine repose d'abord sur quelques diplomates de haut vol, tant de désinvolture fait jaser. Et ce n'est qu'un exemple entre mille.

1 <www.bakchich.info>, 11 juillet 2006.

Une légèreté que le journaliste du *Figaro* Thierry Oberlé avait cruellement soulignée quelques mois plus tôt : « C'est un roi nomade, un souverain vagabond sans attache ni véritable capitale. Mohammed VI parcourt son royaume à longueur d'année, de palais en palais. Il passe l'hiver dans la douceur du Sud, à Agadir ou Marrakech, le lieu de villégiature à la mode, et l'été dans le Nord, à Tanger ou Tétouan, dans ce Rif longtemps rebelle tant méprisé par Hassan II. [...] Voyageur, il apprécie surtout les périples au long cours. Il a accompli, fin 2004, un circuit d'un mois en Amérique du Sud, qui s'est achevé par un séjour privé à Saint-Domingue. Cette année, il a prévu de partir plusieurs semaines en Asie. Il arrive aussi au roi de disparaître pour une escapade secrète de plusieurs jours à l'étranger. Seuls quelques proches connaissent sa destination : l'hôtel Ritz, à Paris, ou sa résidence new-yorkaise². » La France reste en effet l'une des escales récurrentes du souverain et des membres de sa famille, qui possèdent quelques joyaux immobiliers dans la capitale.

Atmosphère de fin de règne

Pourtant, entre les deux pays, il se dégage depuis la mort d'Hassan II, en 1999, comme une atmosphère de fin de règne. Il faut dire que les relations entre Jacques Chirac et Mohammed VI ne sont guère placées sous le sceau de l'amitié, comme l'étaient celles qui unissaient le président français à Hassan II. « Il y avait entre eux une capillarité très forte, une connexion permanente, une alchimie... »

² *Le Figaro*, 16 novembre 2005.

raconte un diplomate français³. Selon le journaliste Jean-Pierre Tuquoi, « la connivence entre Jacques Chirac et Mohammed VI est un mythe soigneusement entretenu par l'Élysée depuis des années et accepté par le Palais royal parce qu'il le sert⁴ ». Au fond qu'auraient, en dehors du travail, à se raconter ce président septuagénaire et ce jeune roi quadra ? Probablement pas grand-chose, Mohammed VI préférant copiner avec des jeunes de son âge comme Ali Bongo, le fils du président gabonais, ou celui du président sénégalais, Karim Wade.

Sept ans après l'accession au trône de Mohammed VI, Jacques Chirac, qui prédisait à l'été 1999 un avenir de « grand roi » au nouveau monarque, est déçu. Très déçu, lui qui avait fait « allégeance » à Mohammed VI le jour de l'enterrement d'Hassan II : « Majesté, je dois beaucoup à votre père et, si vous le souhaitez, tout ce qu'il m'a donné, je m'efforcerai de vous le rendre⁵. » Soucieux de s'affranchir du paternalisme envahissant du président français, Mohammed VI néglige celui qu'il ne considère pas comme un mentor. Excepté en période de crise, comme lorsque le Maroc a urgemment besoin du soutien de la France sur le dossier du Sahara occidental, il lui téléphone peu. En 2004, il révoque même sans ciller Hassan Abouyoub, ambassadeur du Maroc en France et très apprécié du président.

« Mohammed VI, Chirac l'a rêvé », résume ce diplomate français cité par les journalistes Éric Aeschiman et Christophe Boltanski dans leur ouvrage *Chirac d'Arabie*. « Le retour à la réalité est rude et, passant selon son

³ Cité par Éric AESCHIMAN et Christophe BOLTANSKI, *Chirac d'Arabie*, Grasset, Paris, 2006.

⁴ Jean-Pierre TUQUOI, « Majesté, je dois beaucoup à votre père ». *France-Maroc, une affaire de famille*, Albin Michel, Paris, 2006.

⁵ *Ibid.*, p. 17.

habitude d'un excès à l'autre, le chef de l'État n'hésite plus en privé à pronostiquer pour bientôt une grave crise sociale au Maroc. Comme s'il tenait sa revanche sur sa déception⁶. » Comme par enchantement, le « grand roi » serait plutôt un roi fainéant, davantage disposé à passer du bon temps avec ses amis qu'à travailler. Ces rumeurs alimentent la paranoïa des Marocains qui, dans chaque article ne chantant pas les louanges du royaume comme on les y a habitués, voient la main noire des services français et autres forces de l'ombre. C'est par exemple ce qui est arrivé au journal satirique en ligne *Bakchich.info* lancé en 2006, accusé à tort par les services de renseignements marocains d'être le porte-voix de la DGSE...

Même si l'on ne peut bien sûr pas résumer les relations franco-marocaines aux liens entre les deux chefs d'État, ce n'est guère trop s'avancer que de pronostiquer qu'un chapitre sera clos au lendemain des présidentielles françaises de 2007... Et déjà la nostalgie pointe. En France, certains se prennent à regretter à voix haute les extravagances du père de Mohammed VI et sa sympathique francophilie. Il faut dire que, contrairement à son fils, le monarque savait se montrer taquin, extraverti, jouant tantôt les chefs cuistots trois étoiles, tantôt les inventeurs de génie ou les grands toubibs. Un jour de 1993, alors qu'il recevait à Rabat Jérôme Monod, un proche de Jacques Chirac depuis un quart de siècle, il s'est surpassé. À l'époque, Chirac était au plus bas dans les sondages, laminé par Édouard Balladur qui passait alors pour le favori de la présidentielle de 1995. On connaît la suite... Toujours est-il qu'après avoir souhaité la bienvenue à son invité, Hassan II griffonna quelques mots sur un papier, qu'il signa « Docteur Hassan », avant de le tendre

à Jérôme Monod : « Vous donnerez cette ordonnance à votre ami, je lui prescris une poudre pour rester plus calme. Il s'agite trop et c'est cela qui lui nuit dans la conquête du pouvoir⁷. » Pourrait-on imaginer pareille scène entre Mohammed VI et Nicolas Sarkozy ou Ségolène Royal ? Pas vraiment...

Signaux avant-coureurs

De petits signes indiquant que l'édifice se fissure imperceptiblement commencent à surgir, encore anodins, mais révélateurs. Il semble révolu le temps où le patron du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, se voyait offrir une montre en or par Hassan II. Embarrassé, il avait alors demandé conseil à Michel Jobert, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Georges Pompidou, un Marocain de cœur né à Meknès et qui restera lié à la monarchie jusqu'à son décès en 2004. « J'ai répondu à Jean Daniel qu'il valait mieux qu'il accepte le présent d'Hassan II, sinon il ferait de la peine à Sa Majesté. » Et, après un bref silence, il ajoutait d'un mot cruel : « C'est cela que je lui ai dit, parce que c'est cela qu'il voulait entendre⁸. » Dans le Maroc de Mohammed VI, lorsque *Le Nouvel Observateur* publie un dossier aigre-doux sur le royaume chérifien, la presse locale rappelle, offusquée, que Jean Daniel a pourtant « l'habitude d'être reçu royalement au Maroc ».

7 Entretien de l'un des auteurs avec Jérôme Monod.

8 Cette anecdote a été rapportée par Michel Jobert en 2001 à l'un des auteurs lors de l'un de ces déjeuners du samedi au cours desquels il aimait, à la fin de sa vie, se retrouver avec quelques amis proches.

6 Éric AESCHIMAN et Christophe BOLTANSKI, *Chirac d'Arabie*, op. cit.

Même les rapports pondus par de vénérables politiciens français se font moins compatissants. Ce n'est pas le sénateur socialiste Michel Charasse qui dira le contraire. Dans son rapport de 2001 déjà cité (voir *supra*, chapitre 4) sur le bilan de la coopération avec les États du Maghreb, il levait le voile sur certaines pratiques qui en disent long sur les mœurs décadentes de la France-Maroc⁹. On y apprenait par exemple que Bercy avait passé avec le ministère de l'Intérieur marocain en 1997 un accord de 25 millions de francs « pour assistance technique à la maîtrise d'ouvrage de la future autorité en charge des transports collectifs de Casablanca et études préliminaires (projet dit du "métro de Casa") ». Le maître d'œuvre en était Bouygues qui, à l'origine, était supposé rembourser l'avance consentie par l'État français s'il emportait le projet. Or, au final, cette clause n'a pas été retenue. « Il n'est pas interdit de penser, expliquait perfidement Charasse, que cette aide irrégulière de 25 millions de francs risque d'avoir été consentie à fonds perdus, en tout cas pour le contribuable français. »

Le sénateur étendait même ses critiques à l'ensemble du système d'aide français, centré sur les seules élites marocaines : « La répartition des enveloppes, notait-il, souligne la priorité donnée à une coopération éducative, culturelle et linguistique classique, de bon aloi, mais qui reste essentiellement réservée à l'élite et aux populations urbaines plutôt aisées, sans attention suffisante aux vrais défis que pose le Maroc de Mohammed VI, confronté à une double obligation démocratique et sociale. » Et d'ajouter : « À cet égard, le poids d'une tradition qui amène les élites marocaines à préférer scolariser leurs enfants dans le réseau

français au prix de pressions souvent fortes, lesquelles ont été jusqu'à des méthodes proches de la corruption, peut constituer un obstacle important à la mise en chantier d'un réseau national de qualité. »

Le plus cocasse reste néanmoins la réponse du ministère des Affaires étrangères aux remarques du sénateur : « Ces observations sont largement exactes. Encore ne faut-il pas ignorer que la formation des cadres de l'enseignement (qui s'appuie, il est vrai, sur des mécanismes bien rodés) et des futurs cadres supérieurs (grandes écoles d'ingénieurs) constitue une contribution très forte aux capacités de développement du pays. Que cette coopération se soit concentrée sur le "Maroc utile" au détriment des campagnes ne lui confère pas néanmoins le caractère de "traditionnel". »

Un Quai d'Orsay qui se mord maintenant les doigts d'avoir fermé les yeux sur certaines pratiques des Marocains avec son propre personnel diplomatique. Élevé à la dignité d'« ambassadeur de France à vie », une distinction réservée depuis Louis XIV à la fine fleur des diplomates français, Jean-Bernard Mérimée incarnait sans nul doute ce que le Quai avait de meilleur. Collaborateur de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée, ce grand serviteur de l'État a été nommé par la gauche aux fonctions prestigieuses de représentant de la France à l'ONU, de 1991 à 1995. Une carrière brillante menée avec la souplesse qui convient lorsque, par exemple, Mérimée initie les proches de Mitterrand au protocole élyséen après mai 1982. Du moins jusqu'à cet automne fatal de 2005 où il a dû s'expliquer dans le bureau du juge Philippe Courroye, adepte de la détention préventive et virtuose de l'interrogatoire. Lors d'une retraite particulièrement active, l'ami Mérimée a mis les doigts dans le pot de confiture et bénéficié de quelques barils de pétrole détournés du programme « Pétrole contre nourriture » des

9 Michel CHARASSE, *Bilan de la coopération avec les États du Maghreb : une « rénovation » justifiée*, op. cit.

Nations unies en Irak, à hauteur de 165 000 dollars. Plutôt gênant... Mais, signe des temps, ses bons camarades diplomates l'ont accablé sans retenue, avec Serge Boisdevaix, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, également mêlé au scandale « Pétrole contre nourriture » et lui aussi interrogé par le juge Courroye. Aucune réaction corporatiste, pas l'ombre d'un respect pour des « ambassadeurs de France ». D'autant que ces comportements auraient fait l'objet dès 2001 d'un avertissement clair à ces messieurs. « Est-il normal, souligne un ambassadeur, qu'un MÉRIMÉE à la retraite ait fait du conseil pour une banque marocaine qui l'a mené à Bagdad négocier quelques créances douteuses avec le régime de Saddam, tout en conseillant le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan ¹⁰ ? »

Onctueux, toujours fort élégant, l'ancien chef du protocole de Giscard et descendant lointain du célèbre écrivain Prosper Mérimée a laissé un souvenir ébloui à Rabat, où il a officié comme ambassadeur de 1987 à 1991. L'ancien ministre de l'Intérieur Driss Basri se souvient du diplomate comme « d'un homme charmant, un ami du Maroc, qui fréquentait la très bonne société de Rabat ». Au mieux notamment avec Moulay Ahmed Alaoui, cousin du roi aujourd'hui décédé et ancien directeur du quotidien *Le Matin du Sahara*, porte-voix officieux du Palais. Les Marocains lui en surent gré. À l'entrée du désert de pierres d'Ouarzazate, quelques magnifiques villas avaient été construites. Bon prince, le roi défunt avait demandé au wali local, Allal Saâdaoui, d'offrir quelques superbes terrains à des amis du régime, dont Jean-Bernard Mérimée. « Il était loin d'être le seul », se défend aujourd'hui Driss Basri. Les archives du Quai d'Orsay ont conservé la trace du cadeau

royal fait à l'ancien ambassadeur, comme l'avait raconté *Le Canard enchaîné*, sans qu'apparemment un tel geste ne suscite à l'époque une quelconque réserve.

Piques et reproches

Entre évolution des mœurs, fossé des générations et susceptibilités égratignées, des rancœurs se font jour sur les deux rives de la Méditerranée. Les signaux ne manquent pas. Alors que le groupe Dassault venait de remporter au Maroc un gros contrat de remise à niveau de Mirage, accordé lors de la visite à Rabat de Dominique de Villepin, les 26 et 27 octobre 2005, le quotidien qui appartient à Serge Dassault laisse publier, le 16 novembre, un portrait de Mohammed VI particulièrement acerbe. Un fait pour le moins inhabituel dans les colonnes du *Figaro*. Le papier a été perçu comme un « geste inamical » à Rabat. Des proches du Palais l'ont même interprété comme une manifestation de mauvaise humeur de Serge Dassault lui-même.

Les dirigeants du groupe d'aviation ont en tout cas été surpris par les exigences de certains intermédiaires apparus dans la phase finale de la négociation du contrat des avions. Parmi eux, un homme d'affaires et banquier contesté, Othman Benjelloun. Outre le fait d'avoir recruté Jean-Bernard Mérimée comme conseiller entre 1999 et 2005 pour sa banque, la BMCE, il avait été, au début des années 1980, l'intermédiaire plutôt gourmand dans de gros contrats de Westinghouse et de Lockheed. À l'époque, il pouvait compter sur la protection de Mohamed Médiouri, chef de la garde royale, et d'Ahmed Dlimi, le puissant chef des services secrets d'Hassan II (mystérieusement tué dans un « accident de la route » en 1983). Apparemment, les cadres

10 Entretien avec l'un des auteurs, fin 2005.

de Dassault, qui n'ont besoin de personne pour connaître l'adresse des Forces armées royales (FAR), n'ont pas goûté l'intervention intempestive de cet homme d'affaires. Et l'ont fait savoir au Palais.

Dans un registre tout aussi affairiste, Nicolas Sarkozy, candidat déclaré de l'UMP à la présidentielle de 2007, aurait confié à un proche au printemps 2006 : « J'ai trois dossiers contre Chirac : Clearstream, les comptes japonais et, surtout, les comptes marocains. [...] Mais sur ce que Chirac possède au Maroc, je pense que personne n'osera jamais en parler, c'est effrayant. » Le généreux royaume peut dormir sur ses deux oreilles, car, toujours selon la même source, Sarko se serait empressé d'ajouter : « Pas question de lancer le feu nucléaire pour l'instant, Chirac et Villepin sont assez bas comme cela dans les sondages. Cela pourrait me nuire, moi l'héritier, malgré tout, de la droite au pouvoir. »

Le 19 mai 2006, c'est ce même Sarkozy que les Marocains avaient appelé à la rescousse en lui demandant avec insistance de faire une courte escale à Marrakech alors qu'il rentrait d'une tournée en Afrique. Les officiels du royaume se seraient alors plaints, entre autres, des « agissements » du juge français Patrick Ramaël. Ce dernier enquête avec ardeur sur la disparition de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka à Paris, en 1965. Réputé pour sa ténacité, le juge s'était en effet offusqué de la manière cavalière dont les autorités marocaines l'avaient baladé alors qu'il exécutait une commission rogatoire au royaume fin 2005. De fait, on le serait à moins : son homologue marocain n'a rien trouvé de mieux que de lui signifier que les adresses des rares témoins potentiels encore en vie, dont le puissant patron de la Gendarmerie royale, Hosni Benslimane, étaient inconnues de la justice chérifienne – alors que n'importe quel chauffeur de taxi est capable de vous y mener. Le juge

Ramaël avait de surcroît subi l'affront d'une vilaine campagne de la presse aux ordres. Un hebdomadaire réputé proche des gradés marocains s'était même fendu de cet avertissement : « Comme c'est surtout une affaire franco-française, perpétrée à Paris, avec le concours et l'implication de fonctionnaires de police de ce pays, il importe qu'elle reste circonscrite à son véritable champ et qu'elle ne soit pas exportée chez nous à des fins insidieuses qui n'échappent à personne. »

Actant la mauvaise volonté des Marocains, le juge Ramaël s'est replié sur Paris, pour s'en prendre avec délectation aux symboles passés et présents de la glorieuse monarchie alaouite. En juin 2006, il perquisitionnait le domicile de Driss Basri, réfugié à Paris. À Rabat, on a accusé le coup. Même si, à l'époque de la disparition de Ben Barka, Basri ne faisait qu'entamer sa carrière de premier flic du royaume, les militaires qui montaient la garde devant son ministère se souviennent encore que, à la veille de son renvoi, des piles de documents ont été évacuées par fourgonnettes entières...

Quelques jours plus tôt, le juge avait déboulé sous les lambris du Ritz. Dans sa ligne de mire, le vénérable Driss Benzekri, un ancien prisonnier politique sous Hassan II que Mohammed VI a nommé président de l'Instance Équité et Réconciliation (IER). Cette structure, la première du genre dans le monde arabe, a été mise en place par le roi en 2004. Mission : faire la lumière sur les graves violations des droits de l'homme commises sous le règne d'Hassan II. Même si le travail de l'IER a permis d'élucider de nombreuses disparitions et d'indemniser des victimes, force est de constater qu'aucun élément nouveau n'a été versé au dossier Ben Barka. Par ailleurs, on ne peut que déplorer, même si cela avait été annoncé dès le début, que les responsables

présupposés de violations massives des droits de l'homme n'aient été ni inquiétés ni même cités, du moins dans la version du rapport de l'IER rendue publique en janvier 2006.

À ces tourments judiciaires, s'ajoutent des reproches français qui ne tombent habituellement pas dans toutes les oreilles. Dans une « note de contact » émanant du ministère français de la Défense et datée de juin 2003, on découvre que Driss Basri estime que les Français, « déçus depuis un moment par la mainmise américaine sur le Maroc, n'aident plus les services marocains comme auparavant ». Toujours selon Basri, Hamidou Laâinagri, à l'époque patron de la DST, et Fouad Ali El Himma, proche collaborateur du roi, sont « devenus des petits serviteurs de la CIA », dégoûtant les services français qui, « ces derniers six mois, ont affiché une indifférence remarquée ». Dire qu'un mois avant que cette note ne soit rédigée, quarante-cinq personnes avaient péri dans les attentats de Casablanca du 16 mai... Et Driss Basri de glisser que « Jacques Chirac l'a dit clairement à Moulay Rachid [le frère de Mohammed VI] lors de la visite de ce dernier à Paris ». Les Français n'auraient alors pas mâché leurs mots.

Au rayon « mécontentements », on peut également mentionner ces reproches transmis courant 2006 aux autorités marocaines par l'intermédiaire du Quai d'Orsay : suspicion d'un trafic de papiers diplomatiques à l'ambassade du Maroc à Paris, inefficacité du consulat général du Maroc à délivrer les précieux laissez-passer permettant d'expulser les Marocains en situation irrégulière... La liste s'allonge. Dans l'entourage du roi, dont certains membres sont devenus « notoirement antifrançais » de l'aveu de certains technocrates du ministère marocain des Affaires étrangères, on fait le compte de ces vexations infligées par les « Français ». Ambiance...

Lune de miel espagnole

L'Espagne profite naturellement de l'éclipse française. Les deux pays vivent une idylle des plus romantiques depuis le départ en 2004 du conservateur José Maria Aznar et l'arrivée du socialiste José Luis Zapatero au poste de Premier ministre. Deux anecdotes rapportées par le journaliste Ignacio Cembrero dans son excellent ouvrage *Vecinos alejados* (Voisins des deux rives) montrent que c'est même l'Espagne la plus entreprenante¹¹.

Fin 2005, les ambassadeurs français et ibère en poste à Rabat et Alger sont sollicités par leurs administrations pour pondre un énième rapport sur le Sahara occidental. En Algérie, la bonne entente franco-espagnole fait des miracles. À Rabat, les deux éminences se chamaillent. Le ton monte. Le Français, Philippe Faure, voit en Ceuta et Melilla deux « enclaves » espagnoles sur la côte marocaine. Son *alter ego*, Luis Planas, rechigne : il trouve une connotation coloniale au terme. Il finit par avoir le dernier mot, puisque c'est celui de « ville » qui est retenu. Pourtant, les villes de Ceuta et Melilla sont bien des enclaves espagnoles implantées dans le nord du Maroc : elles sont principalement peuplées d'Espagnols, leur monnaie est l'euro et elles désignent des représentants aux Cortès, le Parlement ibérique. Madrid n'a même jamais sérieusement envisagé de les restituer à son voisin, jugeant l'idée aussi saugrenue que si Londres lui offrait Gibraltar sur un plateau d'argent... Mais, au royaume, objet de toutes les câlineries espagnoles, le sujet est douloureux. Ceuta et Melilla sont perçues comme deux verrues sur la côte marocaine et on estime que, lésé lors de la décolonisation, le pays n'a pas

11 Ignacio CEMBRERO, *Vecinos alejados. Los secretos de la crisis entre España y Marruecos*, Galaxia Gutenberg, Barcelone, 2006.

parachevé son intégrité territoriale. Quand on évoque le sujet, même les politiciens les plus pondérés ont vite fait de nourrir des propos va-t-en-guerre.

En janvier de la même année, l'ONG de défense des droits de l'homme Amnesty International appuie là où ça fait mal et rend publique une lettre envoyée au roi d'Espagne juste avant qu'il n'entame une visite officielle à Rabat. Amnesty s'y inquiète de l'« augmentation significative des plaintes pour actes de torture enregistrées depuis 2002 » au Maroc. En vain... Alors que la presse espagnole, prompte à taper sur le royaume chérifien, s'empare de l'affaire, le Conseil des ministres annonce la décoration de deux militaires abonnés aux rapports d'Amnesty International : le général Hamidou Laânigri, alors chef de la Sûreté nationale, et le patron de la gendarmerie Hosni Benslimane sont faits grand-croix de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, l'une des plus hautes distinctions espagnoles.

Les courbettes du gouvernement socialiste de José Luis Zapatero doivent faire pâlir d'indignation l'ancien Premier ministre José Maria Aznar. En poste de 1996 à 2004, ce petit moustachu teigneux et réputé psychorigide avait infligé une série d'humiliations aux Marocains, qui continuent de le vouer aux gémonies. À en croire une note blanche du ministère français de la Défense, non datée mais probablement rédigée vers la fin 2002¹², les relations entre Aznar et

Mohammed VI ont pris une tournure détestable dès l'accession de ce dernier au trône, en 1999. Aznar a en effet été le premier homme d'État à rendre visite au jeune souverain et aurait « ouvert l'audience en faisant une offrande au Maroc [...] sous forme d'un chèque de 50 millions de dollars pour aider le royaume à surmonter cette période difficile ». Chèque qu'aurait refusé Mohammed VI, préférant que « l'Espagne assiste le Maroc en respectant ses positions ». Lors d'une seconde rencontre, le général El-Harchi, à l'époque patron des renseignements extérieurs, aurait vu Mohammed VI sortir « d'une réunion avec Aznar au Palais royal de Rabat en colère et dans tous ses états », promettant « devant quelques conseillers de venger la dignité et l'amour-propre du royaume ».

Entre ces deux-là, le divorce a été vite consommé. Leur incompatibilité d'humeur a entraîné les deux États dans une spirale négative qui a culminé en juillet 2002 avec la crise un peu ubuesque de l'îlot Persil¹³. De part et d'autre, les reproches pleuvent alors, assassins, mesquins. Selon la note blanche du ministère français de la Défense, José Maria Aznar juge que le Maroc doit « payer cher sa décision de ne pas reconduire l'accord de pêche, de tenter d'occuper

12 Cette note confidentielle rendait compte d'une réunion entre un journaliste espagnol du quotidien *La Razon*, Pedro Canalès, ami du patron des services de renseignements extérieurs (CNI), et de hauts responsables marocains : Taïeb Fassi Fihri, proche collaborateur du roi et secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le général Ahmed El-Harchi, chef du renseignement extérieur, et Noureddine Benbrahim, numéro deux de la DST.

13 La souveraineté espagnole sur cet îlot désert situé à quelques encablures des côtes marocaines a toujours été contestée par le Maroc (pour lequel il s'appelle « Leila »). Sans que l'on sache exactement pour quelle raison, le 11 juillet 2002, un groupe de gendarmes marocains prend position sur l'îlot et y plante le drapeau national. Le 17 juillet, après que l'OTAN a qualifié cette occupation de « geste inamical », l'armée espagnole déluge les soldats marocains sans rencontrer de résistance. À partir du 20 juillet, les États-Unis font office de médiateur et obtiennent rapidement un accord entre les deux belligérants, qui prévoit un retour au *statu quo*, favorable à l'Espagne. En mai 2004, Colin Powell, le secrétaire d'État américain qui a géré le dénouement de la crise, fera part au magazine *Gentlemen's Quarterly* de son énervement d'avoir dû consacrer deux jours de travail à cette « petite île stupide, pas même une île, un rocher »...

l'île de Persil et de faire pression sur l'Espagne en lui envoyant des milliers d'immigrés clandestins ». Il accuse aussi le royaume de « jouer la carte de la drogue pour déstabiliser son pouvoir ». Côté reproches, le Maroc n'est pas en reste. Dans les allées du pouvoir à Rabat, on recense ce qu'on interprète comme des tentatives de déstabilisation du Trône alaouite : étalage des passades amoureuses de la famille royale dans les magazines « people » espagnols, soutien aux gros bonnets de la drogue du Rif traditionnelle-ment antimonarchique pour décrédibiliser le royaume auprès de l'Union européenne... On pointe même du doigt les services espagnols, soupçonnés de « pousser les Berbères à faire pression sur le jeune roi en menaçant de se révolter au cas où il ne répondrait pas à leurs revendications ethniques ».

Toujours selon cette note décidément instructive, Mohammed VI aurait alors mis en place avec la France une stratégie destinée à punir l'arrogante Espagne. Le jeune roi aurait donné des « consignes fermes » pour écarter les entreprises espagnoles des gros marchés et des appels d'offres au profit des sociétés françaises et américaines. C'est ainsi que le groupe Union Fenossa aurait été écarté « au dernier moment » de l'appel d'offres pour la gestion déléguée de l'eau, de l'électricité et de l'assainissement de Tanger-Tétouan, confiée au groupe français Vivendi. Dans la foulée, Rabat a annulé des commandes d'achats de chars et d'équipements militaires espagnols, en prétextant des « difficultés financières ». Pour les remplacer, Mohammed VI a dépêché alors à Washington son chef de l'armée de l'air. Formé aux États-Unis, ce dernier entretenait de bonnes relations avec ses homologues du Pentagone. Ses « confrères » lui signaleront toutefois que, l'Espagne étant une alliée à l'OTAN, ils ne pouvaient se permettre d'approvisionner le Maroc en

armements susceptibles d'être utilisés contre celle-ci. Mais les Russes n'ont pas ce genre de contraintes... « C'est dans ce cadre qu'il faut expliquer la visite de Mohammed VI en Russie ¹⁴, [...] pour acheter l'équipement annulé avec l'Espagne et pour neutraliser la Russie dans l'affaire du Sahara », concluait la note du ministère français de la Défense.

Des contentieux de fond

Quatre ans plus tard, en 2006, tout cela n'est donc que mauvais souvenir. Mais la crise du début des années 2000 a révélé le premier talon d'Achille des relations entre les deux pays : la paix est d'abord une affaire de dirigeants. En effet, le peuple espagnol n'éprouve pas les mêmes sentiments envers le Maroc que les Français, par exemple. Comme le montrent les sondages réalisés par l'Institut Elcano, un *think tank* proche du Parti populaire (droite parlementaire), les Espagnols ont une mauvaise image des Marocains. Image détériorée de surcroît par les attentats de Madrid du 11 mars 2004, comme l'explique le chercheur espagnol spécialiste du monde arabe, Miguel Hernando de Larramendi : « Ils ont alimenté des préjugés et des clichés profondément ancrés dans les mentalités. Ceux-ci tendent à voir le "Marocain musulman" comme l'adversaire ancestral de l'"Espagnol chrétien". [...] Les attentats ont aussi contribué à ce qu'en Espagne l'image des Marocains se construise sur la religion et le débat sur le contrôle de la religion musulmane, majoritairement prêchée par des

14 En octobre 2002 ; le but de cette visite officielle, selon la presse marocaine, était d'instaurer un « partenariat stratégique » entre les deux pays.

immigrants venus du Maroc. Certains milieux conservateurs pensent que la politique d'immigration espagnole doit privilégier les Latino-Américains et les Européens de l'Est, jugés plus facilement "intégrables". Les chiffres du recensement de décembre 2003 révèlent d'ailleurs que la communauté équatorienne a supplanté la communauté marocaine en nombre¹⁵. »

Ce rejet est alimenté par les positions de Rabat dans le conflit du Sahara occidental. Autant le Premier ministre Zapatero est convaincu que la mode n'est plus à la naissance de micro-États, autant une partie de la société civile est favorable aux thèses indépendantistes du Front Polisario. Et, sur ce point, elle bénéficie du soutien des puissantes provinces espagnoles, éprises d'émancipation. En 2006, la plupart des humanitaires œuvrant dans les camps de réfugiés de Tindouf, en Algérie, étaient espagnols : depuis des années, médecins, psychologues, ophtalmologistes, etc., se relaient en permanence auprès des Sahraouis survivant dans la précarité. Les associations humanitaires se livrent aussi à un intense lobbying auprès de la presse et multiplient les opérations médiatiques, comme l'accueil, chaque été, d'un bon millier d'enfants de Tindouf dans des familles espagnoles.

Second point faible des relations hispano-marocaines : tant que les litiges de fond ne seront pas mis sur la table des négociations, le feu peut repartir à tout instant. Or, depuis de longues années, le Maroc et l'Espagne se sont affrontés en instrumentalisant l'un et l'autre ces dossiers, ou se sont réconciliés en les ignorant. Grave erreur, car ils agissent comme un véritable poison, pour les Marocains du moins. Le royaume revendique en effet depuis longtemps la

restitution des enclaves de Ceuta et de Melilla, du fameux îlot Persil, des îles Jaafarines et d'autres micropossessions espagnoles en mer Méditerranée. À cela s'ajoute le problème de la délimitation définitive des eaux territoriales des îles Canaries, distantes de moins de soixante milles marins des côtes marocaines. Ce contentieux pourrait bien être à l'origine d'une nouvelle crise, pour peu qu'on y découvre un jour du pétrole de qualité. Même faible, la probabilité existe, puisqu'une entreprise pétrolière prospecte dans la zone... L'absence d'or noir en quantité nourrit justement le grand complexe des Marocains, qui enragent de voir le voisin algérien décoller économiquement grâce à sa rente pétrolière et s'attirer les bonnes grâces américaines.

15 Entretien avec l'un des auteurs, juillet 2004.

Depuis l'accession au trône de Mohammed VI, le royaume s'est beaucoup rapproché des États-Unis, un peu trop enclins, à son goût, à lorgner le pétrole du voisin algérien. Objectif : s'assurer de la neutralité de l'Oncle Sam dans le dossier du Sahara occidental, qui constitue l'alpha et l'oméga de la diplomatie chérifienne. Au point de surprendre son monde en signant le 14 juin 2004 un accord de libre-échange avec Washington, au nez et à la barbe des Français, défenseurs du « dialogue euro-méditerranéen ». Au point aussi de se faire conseiller « presque au quotidien » par George Bush senior, le père du président américain élu en 2000 (et reconduit en 2004), comme nous le confiait en mars 2006 un diplomate marocain.

**« Les Américains nous tiennent
complètement »**

Sentant sans doute sonner l'heure de la retraite pour Jacques Chirac, jusqu'alors le plus fervent défenseur du royaume, Mohammed VI et ses conseillers semblent avoir préféré assurer leurs arrières... Mais, à trop flirter avec les États-Unis, le Maroc est sous pression. Déjà en 2004, un haut fonctionnaire de Rabat lançait ce cri du cœur : « Les négociations avec les Américains sont très violentes. Tous les arguments sont utilisés, comme leur pouvoir sur les instances internationales, le FMI, la Banque mondiale... La marge de manœuvre pour un petit pays comme le Maroc est faible¹. » Deux ans plus tard, cette marge semble s'être réduite comme peau de chagrin, ainsi que le déplorait cet autre diplomate : « Les Américains nous tiennent complètement avec le Sahara occidental. Aujourd'hui, on a la quasi-certitude qu'ils ne nous imposeront rien contre notre gré. Mais, en contrepartie, on en est réduit à faire la danse du ventre devant eux pour ne pas tout leur céder. Par exemple, pour l'application de l'accord de libre-échange, on essaie de leur faire comprendre qu'on ne veut pas être envahi par leurs produits pour ne pas tuer nos entreprises. En retour, ils peuvent à tout moment exiger une contrepartie politique... » Voire admonester l'ami marocain au profit de l'Algérie, « meilleur ennemi » du royaume.

C'est ce qu'a froidement fait, le 28 février 2006, le directeur du « bureau Maghreb » du département d'État américain, William Jordan. À l'issue d'une conférence de l'IFRI à Paris, il a déclaré en aparté que l'Algérie était en passe de devenir le « leader dans la région » et qu'elle était même le

¹ *Le Journal hebdomadaire*, n° 157, 23-30 avril 2004.

« plus important partenaire » des États-Unis de par « sa capacité financière ». Difficile, en effet, avec un pays producteur de pétrole assis sur 66 milliards de dollars de réserves en devises, de jouer les donneurs de leçons... En revanche, avec le Maroc, Washington s'autorise quelques écarts de langage : les oranges marocaines pèsent moins lourd dans la balance que le pétrole algérien. Et William Jordan d'annoncer – toujours *off the record* – que l'Amérique y suivra de près les élections législatives de 2007, qu'elles constitueront le « repère pour mesurer le progrès du Maroc vers la vraie démocratisation ». Il en profite même pour émettre « quelques réserves » sur le scrutin de 2002 et sur l'« application de certains aspects de la loi sur la liberté d'expression »...

Le 19 septembre 2006, le président George W. Bush a enfoncé le clou lors de l'ouverture de la 61^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Alors qu'il n'a pas prononcé une seule fois le nom du Maroc, il a cité l'Algérie en exemple, déclarant qu'elle « a tenu sa première élection présidentielle », en avril 2004, à laquelle se sont présentés « plusieurs candidats » et où « les militaires sont restés neutres »² ! Ces propos – ils ont fait sourire tous les connaisseurs de la politique algérienne, qui savent que ces élections n'ont rien changé à la réalité du pouvoir des « généraux de l'ombre », gestionnaires attentifs de leurs revenus occultes tirés de la rente pétrolière – n'engagent bien sûr que le président américain, mais les mots sont là. Hélas pour le royaume, depuis les attentats du 11 septembre, l'administration Bush se pique de démocratiser le monde arabo-musulman, « du Maroc au Pakistan ». Aux yeux de Washington, plus ouvert sur l'Occident et plus

² Texte officiel en français disponible sur le site <<http://usinfo.state.gov/>>.

stable que bon nombre de pays arabes, le royaume a toutes les qualités requises pour devenir la jolie vitrine de ce rêve américain. Inutile de préciser qu'à chaque prêche sur la démocratie négligeant les efforts du Maroc, on tremble de fureur à Rabat.

Rien n'y fait, les responsables marocains ne s'habituent pas à ces remontrances ou ces piques qui fuient inévitablement dans la presse. En décembre 2003, alors que Mohammed VI recevait à Marrakech le secrétaire d'État américain de l'époque, Colin Powell, ce dernier lui avait rappelé que « la répression du terrorisme devait se faire dans le respect des principes fondamentaux des droits de l'homme » – ce qui ne manquait pas de sel à l'heure des violations des droits de l'homme allégrement perpétrées par l'armée américaine à Abou Ghraïb ou à Guantanamo –, avant de plaider en faveur de la libération du journaliste Ali Lmrabet, condamné à trois ans de prison ferme³. En juin 2004, le Maroc s'est vu décerner par George W. Bush le titre d'« allié majeur non Otan » pour son engagement dans la lutte contre le terrorisme islamiste et Mohammed VI a été élevé au rang de « dirigeant visionnaire au sein du monde arabe ». Pourtant, le président

américain n'a pas jugé utile de le convier au sommet du G8 de Sea Island en juin 2004, alors que d'autres chefs d'État de pays « amis » de l'Amérique étaient de la partie : l'Algérie, le Ghana, le Nigéria, l'Afrique du Sud, la Jordanie, le Yémen, l'Ouganda et même Bahreïn...

Ce n'est là que la partie visible de l'iceberg. Dans les faits, depuis le milieu des années 2000, les États-Unis ne prennent même plus de gants pour s'ingérer dans les affaires intérieures du royaume. Courant 2005, des diplomates de l'ambassade américaine à Rabat contactent des responsables de publication. « L'objectif, se souvient Ali Amar, le directeur du *Journal hebdomadaire*, était de nous convier à un séminaire sur un programme développé par les États-Unis pour soutenir les ONG et les médias considérés par Washington comme des vecteurs de démocratie. Les Américains avaient constaté que les aides allouées aux gouvernements étaient dévoyées et n'arrivaient pas aux médias. Les diplomates de l'ambassade nous ont proposé d'envoyer des dossiers de candidature. » Le projet tombe vite à l'eau : les médias proches du pouvoir lancent une violente campagne contre ce qu'ils qualifient de tentative d'ingérence. « Ce qui était parfaitement grotesque, car ce même programme comportait un volet de mise à niveau de la justice marocaine et des juges ont profité de formations », pointe Ali Amar.

Peu après – faut-il y voir un lien de cause à effet ? –, le bruit court à Washington qu'on réprime la presse au royaume enchanté du Maroc. Des communiqués de l'ONG Reporters sans frontières dénoncent à juste titre qu'on y étouffe la presse indépendante au travers d'exorbitantes amendes pour diffamation après des procès au déroulement parfaitement farfelu. Des journalistes tout droit débarqués des États-Unis défilent en rang serré dans le

3 Ali Lmrabet, rédacteur en chef des hebdomadaires *Demain magazine* et *Dourman*, correspondant de Reporters sans frontières au Maroc, avait été condamné le 21 mai 2003 à quatre ans de prison ferme pour « outrage à la personne du roi », « atteinte à l'intégrité territoriale » et « atteinte au régime monarchique ». Moins d'un mois plus tard, sa peine était réduite à trois ans de prison. Cette condamnation a suscité à l'époque une vague d'indignation et Ali Lmrabet, qui a suivi une grève de la faim de quarante-huit jours, a bénéficié d'une puissante campagne internationale de soutien. Le journaliste a finalement été gracié par Mohammed VI, le 7 janvier 2004. Mais le régime a continué de s'acharner sur lui : en avril 2005, il a été condamné à dix ans d'interdiction d'exercer sa profession. Ali Lmrabet est depuis le correspondant au Maroc du quotidien espagnol *El Mundo*.

bureau d'Aboubakr Jamaï, le directeur de publication du *Journal hebdomadaire*. Sa publication est honnie du pouvoir, qui multiplie les coups bas à son rencontre, dont ces fameux procès. Résultat, ce « proscrit de la monarchie », comme il se définit lui-même, décroche, très fier de lui, le gros lot dans *Time Magazine* : en mai 2006, il est élu par l'édition européenne du puissant hebdomadaire comme l'un des quatre « démocrates » du monde arabe qui résistent à leurs « régimes autoritaires ». Il y raconte dans le détail le harcèlement dont sa publication est victime, comme ces manifestations de barbus hirsutes organisées devant ses locaux par les autorités. Là encore, à Rabat, on étouffe un juron.

Washington au secours des « barbus »

Si le soutien à la presse indépendante irrite, le Palais frôle la crise de nerfs avec le coup de main donné par les Américains aux islamistes modérés. Le seul critère de sélection est qu'ils renoncent à la violence, l'opposition à la monarchie n'étant pas un problème aux yeux de Washington. Les reports successifs du procès de la passionaria de Justice et Bienfaisance, Nadia Yassine, pour « atteinte à la monarchie » (une accusation très grave au royaume) en sont un signe. La rumeur court et l'intéressée ne s'en défend que mollement : ces reports seraient le fruit de pressions « amicales » de l'ambassade américaine. Autre indice allant dans ce sens : alors que Nadia Yassine se voit interdire de quitter le territoire marocain pour participer à une conférence en Allemagne, les autorités la laissent filer dès qu'il s'agit de faire la tournée des universités américaines.

Le soutien américain affiché et revendiqué au PJD embarrasse tout autant le régime de Mohammed VI. Selon deux politologues spécialistes de la scène politique marocaine, Khadija Mohsen-Finan et Malika Zeghal, la même ambassade américaine aurait, en 2002, signalé sa préférence pour une montée électorale du PJD « par paliers ». Et acté ainsi qu'elle s'arroge le droit d'assister le Maroc dans sa gestion du phénomène islamiste⁴. Dans un registre analogue, en juillet 2005, une note du cabinet privé américain Atlantic Intelligence estime que les États-Unis évoluent clairement « vers la recherche d'alternatives en cas d'écroulement de l'institution monarchique ». « Cette éventualité est désormais envisagée », enfonce Atlantic Intelligence, qui avance comme argument l'« incapacité du couple monarchie/partis politiques à structurer un espace public de confrontation des idées et des intérêts avec des mécanismes de contrôle par le bas ». La nature ayant horreur du vide, cet échec aurait ouvert « la possibilité d'une contestation destructrice, anarchique qui, généralement, se termine dans l'extrémisme politique ».

Un extrémisme devenu la hantise des États-Unis, expliquant que Washington officialise sans retenue son intérêt pour les « barbus » domestiqués du PJD. Selon *Le Journal hebdomadaire*, pendant que son secrétaire général Saâd Eddine El-Othmani rencontrait outre-Atlantique des ONG islamiques en mai 2006, il aurait été invité à présenter « aux décideurs à Washington un parti islamiste populaire avec lequel l'Amérique devrait faire affaire⁵ ». Au même moment, un article consacré au PJD était publié sur le site web du service d'information du département d'État

4 *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, février 2006.

5 *Le Journal hebdomadaire*, n° 253, 29 avril-5 mai 2006.

américain : il annonçait qu'un *think tank* américain (le CSID) avait décerné à Saâd Eddine El-Othmani la récompense de « démocrate musulman de l'année »⁶. Quelle bonne surprise !

Le rapport de septembre 2006 d'un autre *think tank* américain, le Carnegie Endowment for International Peace, que nous avons déjà cité, explique que, pour le gouvernement américain, entretenir de bonnes relations avec le PJD lui permet de montrer qu'il n'est pas contre des organisations islamiques, mais uniquement contre les extrémistes. Et que, de ce fait, « il n'y a rien d'étonnant que les leaders du PJD aient des contacts avec les officiels de l'ambassade américaine à Rabat, soient invités avec les leaders d'autres partis aux réceptions de l'ambassadeur et n'aient aucun problème à obtenir des visas pour les États-Unis⁷ ».

Cette attitude commence à donner de l'urticaire aux proches du roi et à son entourage. Le conseiller Meziane Belfkih, connu pour sa discrétion et ses propos modérés en toutes circonstances, aurait même pesté publiquement contre un tel « interventionnisme »⁸. La presse aux ordres se fait, elle, un plaisir de rappeler que la rue marocaine gronde à l'évocation de la politique américaine en Irak et manifeste contre les bombardements israéliens au Liban à l'été 2006. On se défend comme on peut...

6 *Washington File*, 9 mai 2006. Texte en français disponible sur le site <<http://usinfo.state.gov/>>.

7 Marina OTTAWAY et Meredith RILEY, « Morocco : from top-down reform to democratic transition ? », *loc. cit.*

8 *Le Journal hebdomadaire*, n° 253, 29 avril-5 mai 2006.

Plus de téléphone rouge avec l'Algérie

RAS. Rien à signaler. Comme d'habitude, les relations entre le Maroc et l'Algérie sont au plus bas, les tensions au plus haut et les récriminations en tout genre se multiplient. Et cela fait trente ans que ça dure...

Dans une étude de septembre 2006, la chercheuse Khadija Mohsen-Finan, chargée de recherches à l'Institut français des relations internationales (IFRI), revient sur les causes profondes d'un tel désamour. Pour elle, ce sont des conceptions radicalement différentes de l'État, du territoire et du droit international qui s'affrontent : « L'Algérie a délimité son territoire sur le front de l'époque coloniale. La nation algérienne s'est bâtie dans la lutte contre la colonisation et l'État est né en 1962 d'un référendum d'autodétermination. Au Maroc, le roi est le centre de gravité du système, on lui fait allégeance et on considère que la décolonisation n'est pas finie⁹. » Résultat : ces deux conceptions se cristallisent sur le dossier du Sahara occidental, donnant du grain à chacun pour houspiller l'autre.

Alors que le royaume revendique la « marocanité » du Sahara, Alger estime que seul un référendum d'autodétermination de la population sahraouie peut confirmer cette hypothèse. Or, Rabat rejette catégoriquement ce référendum, dont le principe a pourtant été voté par les Nations unies en 1991. Et Khadija Mohsen-Finan d'ajouter : « Ces deux pays ne sont pas des "frères", mais des "voisins", qui n'ont en commun qu'une frontière. Ce n'est pas parce qu'ils ont partagé le même colonisateur qu'ils doivent se ressembler. »

9 Catherine GRACIET, « Algérie version 2006 », *Le Journal hebdomadaire*, n° 270, 23-29 septembre 2006.

À ce fossé abyssal, s'ajoute une série de vexations que les deux pays s'infligent mutuellement. Sans même remonter à la fameuse « guerre des sables » de 1963, le Maroc reproche toujours à l'Algérie ce fameux discours du président Boumediene accusant la monarchie marocaine de « tourner le dos à la modernité ». Il garde aussi en travers de la gorge l'attitude blessante d'Alger qui, après les attentats de Casablanca de 2003, ne manquait pas de souligner que le paisible royaume était lui aussi confronté au terrorisme. Dans le camp adverse, les militaires algériens en veulent à Hassan II d'avoir comparé leur pays à un « laboratoire » alors qu'il était en proie à la barbarie islamiste. Le président Bouteflika se souvient, lui, de ce jour d'août 1999 – quatre mois à peine après son élection – où un commando islamiste ayant assassiné plusieurs familles algériennes a très probablement franchi la frontière pour se mettre à l'abri au Maroc. « Bouteflika a interprété cela comme une tentative délibérée du Maroc de le discréditer aux yeux de ceux, c'est-à-dire les généraux, qui l'ont fait président et lui ont confié la mission de pacifier le pays, se souvient un bon connaisseur du système algérien¹⁰. Pourtant, en 1996, il m'avait confié que s'il était président un jour, sa priorité serait de normaliser les relations avec le Maroc. »

En dépit de ces rancoeurs, du temps d'Hassan II les deux pays entretenaient un dialogue lointain. Dans une interview accordée à l'été 2006 au quotidien arabophone *Al-Qods*, basé à Londres, l'ancien ministre de l'Intérieur Driss Basri raconte qu'une rencontre entre Hassan II et Abdelaziz Bouteflika se profilait pour le mois d'août 1999. Hélas, la disparition du monarque marocain survenue le 23 juillet 1999 coupera court à un rapprochement. Avec le

recul, il apparaît aussi que l'Algérie et le Maroc coopéraient sur les lignes rouges à ne pas franchir, notamment lors de la guerre au Sahara occidental. Dans son livre témoignage paru en septembre 2006, le commandant marocain Mahjoub Tobji, qui dirigeait une unité commando au début du conflit, raconte ainsi que sa hiérarchie ne lui donnait l'ordre de poursuivre le Polisario que plusieurs heures après que ce dernier eut attaqué¹¹. Il rappelle aussi à juste titre qu'Hassan II avait ordonné de ne jamais franchir la frontière avec l'Algérie et ce, sous aucun prétexte.

Dans le camp adverse, les anecdotes allant dans ce sens ne manquent pas non plus. Elles laissent même penser que l'Algérie considérait la monarchie comme la clé de la stabilité du Maroc. Le Front Polisario parvient en 1991 à mettre la main sur une version arabe du livre de Gilles Perrault, *Notre ami le roi*, qui lève le voile sur les terribles années de plomb sous Hassan II¹². Il la diffuse alors en épisodes sur la radio sahraouie émettant depuis Tindouf en Algérie, mais que l'on capte au Sahara occidental, en dehors des villes. Au bout de quelques épisodes, les Algériens demandent avec insistance au Polisario de mettre fin au feuilleton, en vertu d'une « requête exceptionnelle » du Palais royal. La même année, Hassan II libère plusieurs opposants détenus depuis de longues années, notamment dans le terrible bagne de Tazmamart¹³. Le Front Polisario tente alors de faire venir quelques-uns d'entre eux dans les campements de Tindouf. Certains acceptent le principe de cette visite. Ne restait à obtenir des Algériens que les laissez-passer nécessaires.

10 *Le Journal hebdomadaire*, n° 270, 23-29 septembre 2006.

11 Mahjoub TOBJI, *Les Officiers de Sa Majesté. Les dérives des généraux marocains, 1956-2006*, Fayard, Paris, 2006.

12 Catherine GRACIET, « Algérie version 2006 », *loc. cit.*

13 Voir en particulier Ahmed MARZOUKI, *Tazmamart, cellule 10*, Paris-Méditerranée, Paris, 2001.

Jusqu'alors, le Polisario n'avait jamais rencontré de problèmes administratifs sérieux. Une semaine, deux semaines, un mois passent. Y avait-il un souci ? Visiblement, les Algériens bloquaient sur cette visite qui aurait pu avoir des effets désastreux pour le Maroc...

Depuis le décès d'Hassan II, il n'en serait plus ainsi, même si, sous pression américaine, les deux pays collaborent en matière d'antiterrorisme depuis les attentats du 11 septembre 2001¹⁴. En août 2006, un haut diplomate marocain nous affirme que « le dialogue politique avec Alger en est vraiment au point mort. C'est silence radio ». Une réalité que confirme notre interlocuteur, bon connaisseur de l'Algérie : « Il n'y a plus de "téléphone rouge" entre les deux capitales. Les Algériens observent qu'ils n'ont plus d'interlocuteur stable ni fiable au Maroc. Je pense qu'ils relèvent que le Makhzen est éclaté entre plusieurs clans qui, faute d'arbitrage, se neutralisent les uns les autres et hésitent sur quel cheval miser. »

Cette mésentente entre voisins aigris handicape le Maroc à plus d'un titre. D'abord sur le plan économique. La décision algérienne de fermer la frontière en 1994 a torpillé l'économie de l'Oriental marocain¹⁵. L'ouverture de

celle-ci entre 1988 et 1994 avait permis à cette région de décoller, car les touristes maghrébins, notamment algériens, affluaient en masse (en 1991, on en avait recensé plus de deux millions¹⁶). Douze ans après, les autorités locales s'échinent à chercher une alternative à la manne touristique envolée et l'Oriental dépérit doucement. Pire, la zone frontalière est devenue une plaque tournante de tous les trafics, surtout de carburant, mais aussi de haschich.

Autre handicap de taille pour le Maroc, diplomatique cette fois : un blocage complet sur le dossier du Sahara occidental. Longtemps incapable de proposer une solution, le royaume s'est trouvé un nouveau cheval de bataille en 2006 : l'autonomie du territoire sous souveraineté marocaine. Une solution que le Front Polisario et l'Algérie, partisans du référendum d'autodétermination préconisé par les Nations unies, ont immédiatement rejetée, sans même attendre que le contenu de l'offre marocaine soit connu (il ne l'était toujours pas fin octobre 2006). Conséquence pour le Maroc : décrédibilisé à l'ONU, il enrage de voir l'Algérie clamer à New York qu'elle, au moins, œuvre pour la légalité internationale. Il en est aussi réduit à courir après la neutralité « bienveillante » des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Et, avec le soutien de l'ami français, il tord le bras à plus pauvre que lui en Afrique, histoire d'arracher un soutien officiel à ses thèses sahariennes. À son époque, Hassan II compensait la discrétion du royaume à l'ONU par un rôle d'interlocuteur

14 Voir François SOUDAN, « Secrets d'État », *Jeune Afrique*, n° 2385, 24-30 septembre 2006. Ce bon connaisseur du Makhzen explique qu'à cette époque le chef de la DST marocaine, le général Laânigri, « met en place avec le voisin algérien des canaux de communication, puis de coopération, de plus en plus fructueux. Il se rend à plusieurs reprises à Alger, rencontre le général [Smail] Lamari [le numéro deux du DRS, les services secrets de l'armée algérienne], le président Bouteflika et se réjouit de voir les services des deux pays collaborer sans heurts dans le domaine de la lutte antiterroriste ».

15 En 1994, l'Algérie a fermé sa frontière avec le Maroc, en représailles – suite à un attentat dans un hôtel de Marrakech – à l'expulsion du royaume de ressortissants algériens et à l'instauration d'un visa pour

ceux désirant s'y rendre. Douze ans plus tard, la frontière était toujours fermée.

16 Intervention d'Abdelkader Guitouni de l'université d'Oujda en 2002, lors d'une table ronde consacrée à « La voie du développement du Maroc ».

clé entre l'Occident et le monde arabe. Mohammed VI est, lui, aux abonnés absents.

Le Maroc au mieux avec le golfe Persique

À défaut de s'entendre avec son voisin arabe le plus proche, le Maroc de Mohammed VI peut se targuer d'entretenir de bonnes relations avec les États du golfe Persique. Le royaume n'a peut-être pas grand-chose à y vendre, mais il a su y tisser des réseaux fort utiles pour attirer les capitaux. Selon une note de contact datant d'avril 2002 et émanant du ministère français de la Défense, l'un des acteurs de ce dossier sensible – du moins à l'époque – ne serait autre que le prince Moulay Rachid, le frère cadet de Mohammed VI, deuxième dans l'ordre de succession au trône. Fêtard invétéré, dont les frasques font fantasmer le Tout-Rabat, il aurait géré avec son frère les relations entre le Maroc et l'Arabie saoudite deux ans avant la mort du père. Parfois en dépit du bon sens, ce qui fait dire à un fin connaisseur du Golfe : « Depuis le décès d'Hassan II, l'estime des Saoudiens pour la monarchie marocaine a chuté. Même si l'époque des largesses est finie, ils la soutiennent par solidarité monarchique. Rien de plus. »

Reste que les princes saoudiens aiment passer du bon temps au Maroc. Ainsi, Abdallah ben Abdel Aziz, qui a succédé au roi Fahd le 1^{er} août 2005, s'y prélassait au minimum trois mois par an dans ses somptueux palais de Casablanca et de la forêt de Bouskoura. Il a même bâti un centre islamique à son nom, installé sur la corniche casablancaise, où se concentrent les établissements nocturnes les plus réputés de la ville. Idem pour Sultan Ben Abdel Aziz, le ministre

saoudien de la Défense et prince héritier. Lui aussi se sent chez lui au royaume : palais à Agadir, luxueuse villa à Casablanca qu'il occupe durant de longues semaines. Entre monarchies, on trouve toujours des terrains d'entente. Dans le cas de l'Arabie saoudite et du Maroc, cela donne parfois lieu à quelques bizarreries.

La longévité de l'actuel ministre marocain des Affaires étrangères, Mohamed Benaïssa, est une de ces énigmes. En poste depuis avril 1999, cet homme à l'air bonasse et à la tignasse grisonnante est connu pour « ses erreurs commises et sa mauvaise réputation », comme on peut le lire dans la note de contact du ministère français de la Défense de 2002. Qu'importe ! À défaut d'être un as de la diplomatie, Benaïssa dispose d'une carte maîtresse : il est l'ami intime du prince Bandar ben Sultan, aussi connu sous le sobriquet de « Bandar Bush » en raison de ses affinités avec le clan du président américain. Ce flamboyant Saoudien, homme de réseaux par excellence, a œuvré vingt-deux ans durant comme ambassadeur d'Arabie saoudite aux États-Unis. Et, selon les barbouzes français, il a confié ses affaires immobilières à Mohamed Benaïssa, notamment à Marrakech, Essaouira et Assila. De quoi vous assurer longévité et respect au pays du Makhzen ! Troisième Marocain à détenir les clés de l'Arabie saoudite : Driss Basri, l'ancien grand vizir d'Hassan II, exilé de son plein gré en France. Il est très proche du ministre de l'Intérieur saoudien, le prince Nayef ben Abdel Aziz. D'après la note du ministère français de la Défense – qui, rappelons-le, date de 2002 –, il conseille même l'Arabie saoudite en matière de sécurité. Il se murmure en outre qu'il posséderait un passeport saoudien...

Les relations sont encore meilleures avec les Émirats arabes unis. Moulay Rachid était très proche du président émirati Cheikh Zayed, décédé en 2004, et il est resté l'un des

meilleurs amis de son fils préféré, Abdallah ben Zayed, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères. En mai 2002, il était même l'invité de marque de son mariage, célébré en grande pompe à Abou Dhabi. Comme pour l'Arabie saoudite, force est de constater que les seconds couteaux marocains s'emmêlent parfois les pinceaux entre business et politique. On peut lire dans la note du ministère français de la Défense qu'au début des années 2000 le conseiller privé du chef d'État émirati, Maneh Saïd al-Outaiba, a créé au Maroc la société d'investissements Liwa. Jusque-là, rien d'extraordinaire... À ceci près que son directeur général n'était autre que Mustapha Sahel, à l'époque wali de Rabat, qui allait devenir ministre de l'Intérieur puis ambassadeur du Maroc à l'ONU.

Mohammed VI et son frerot ont même réussi à rabibocher leur royaume avec le Koweït, malmené pendant de longues années par feu Hassan II. Le vieux monarque chérifien, taxé de « snob » par les Koweïtiens, n'a en effet jamais fait mystère de son tropisme irakien. « Hassan II était de cœur avec l'Irak », mentionne la note des militaires français. À tel point que le monarque aurait somptueusement hébergé une partie de la famille de Saddam Hussein dans l'un de ses palais de Rabat lors la première guerre du Golfe, après que l'Irak eut envahi le Koweït en 1990. Depuis l'avènement de Mohammed VI sur le trône, les médias marocains se dépêchent d'effacer de l'Histoire cet épisode peu glorieux. Ainsi, en octobre 2002, alors que Mohammed VI entamait une visite officielle au Koweït, la revue *Maroc Hebdo International* écrivait sans vergogne : « Les relations entre le Maroc et le Koweït n'ont jamais été mauvaises. Mais, en se mettant en frais en l'honneur du souverain, les Koweïtiens, à en croire leur presse, voulaient surtout rendre hommage au Maroc, qui s'était montré

solidaire avec leur pays quand ce dernier fut, le 2 août 1990, envahi par les troupes irakiennes. » La presse koweïtienne a dû apprécier, mais ses journalistes ne lisent probablement pas ce type de support de communication...

Hélas, le charme du duo Mohammed VI-Moulay Rachid ne semble guère opérer avec le Qatar, qui entretient des relations en dents de scie avec le Maroc. Le royaume accuse ainsi Al-Jazira, la célèbre chaîne de télévision qatarie, de se livrer à un « antimarocanisme » primaire. Un argument que Rabat se plaît à manier dès qu'un organe de presse étranger égratigne le glorieux régime alaouite. Sont particulièrement décriés : un long entretien avec le leader du Front Polisario en 2005, les invitations récurrentes d'islamistes marocains à venir s'épancher sur les vicissitudes de la politique dans leur pays ou encore cette interview d'un dirigeant du mouvement berbère clamant que son peuple est victime de discrimination raciale.

Autre épisode plus récent de cette « guéguerre » : l'invitation en août 2006 par la chaîne qatarie de deux avocats marocains à l'une de ses émissions phare, « Au-delà de l'information ». L'audience promet d'être bonne : tous deux défendent les individus arrêtés lors du démantèlement de la présumée cellule terroriste baptisée « Jamaât Ansar El-Mahdi ». Cette opération, que nous avons déjà évoquée (voir *supra*, chapitre 1), fait alors les choux gras de la presse marocaine et trouve même un écho dans la presse occidentale. Pourtant, à aucun moment les autorités marocaines n'ont montré des images des armes qui auraient été saisies. Le doute s'installe. Et voilà que, devant des millions de téléspectateurs, nos deux hommes de droit déclarent sereinement que le dossier est « monté de toutes pièces ».

L'affaire dégénère illico en une mini-tempête médiatique et, trois jours plus tard, les deux insolents sont convoqués au tribunal de Rabat... Un comportement qualifié à l'époque par la presse de « réflexe sécuritaire », et qui trahit une certaine nervosité des autorités dès qu'il s'agit d'islamistes. De là à imaginer que la monarchie se sente en danger, il n'y a qu'un pas.

De luxueuses berlines noires aux vitres teintées pénètrent devant quelques caméras de télévision dans le parc d'une belle villa américaine, dans la banlieue de New York. La délégation marocaine vient de faire son apparition dans la propriété des Nations unies de Manhasset, près de la station balnéaire de Long Island. Elle a été chargée par le roi Mohammed VI de mener au nom du Maroc le premier round de négociations avec le Front Polisario, organisé sous l'égide de l'ONU les 18 et 19 juin 2007.

*Le dossier du Sahara occidental
revient sur la table*

Le 30 avril, le Conseil de sécurité avait en effet réclamé que ces deux parties qui se disputent le Sahara occidental depuis 1975 entament des négociations en vue de mettre un terme à l'un des plus vieux conflits de la planète. D'un

côté, le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, estime qu'il s'agit d'un problème de décolonisation et exige que les Sahraouis décident de leur avenir au travers d'un référendum d'autodétermination. De l'autre, le Maroc a annexé le territoire en 1975 lors de la fameuse « Marche verte » et refuse d'organiser une telle consultation, par crainte de perdre. Ne voulant se fâcher avec personne pour un conflit jugé mineur à l'échelle de la planète, la communauté internationale s'est refusée jusqu'ici à imposer une solution à l'une ou à l'autre des parties. Résultat : le dossier du Sahara occidental est dans l'impasse depuis trente-deux ans et alimente les tensions entre Rabat et Alger, empêchant par là même une union du Maghreb.

Cette fois, le Maroc joue gros et c'est Mohammed VI en personne qui a sélectionné les négociateurs. Hormis quelques Sahraouis de service présents pour la forme, l'on retrouve trois des plus proches collaborateurs du monarque : Fouad Ali El Himma, ministre délégué à l'Intérieur, Yassine Mansouri, patron des services secrets, et Taïeb Fassi Fihri, ministre délégué aux Affaires étrangères. Le ministre de l'Intérieur, Chakib Benmoussa, est également de la partie. S'il n'appartient pas à la garde rapprochée du roi, il est le seul représentant du gouvernement et dirige la délégation marocaine. Mais bien sûr personne n'est dupe : les deux chevilles ouvrières de la gestion du dossier sont Fouad Ali El Himma et, surtout, Yassine Mansouri. Leur présence aux négociations n'a rien d'étonnant, car après des rencontres officielles ou secrètes avec le Front Polisario aussi nombreuses qu'infructueuses, le Maroc a jugé cette fois plus prudent d'envoyer une délégation de haut niveau.

Le 11 avril 2007, son représentant aux Nations unies avait remis au nom du royaume un plan de résolution de conflit, présenté dans un premier temps comme la

solution, puis, plus prudemment, comme une base de négociations avec le Front Polisario. Au programme : octroyer à un Sahara occidental qui demeurerait sous bannière marocaine un statut de région autonome. Ce plan – « qui s'inspire des normes européennes en la matière », souligne-t-on à Rabat – prévoit que les Sahraouis puissent à terme s'autogérer dans des domaines tels que le développement économique et industriel, la fiscalité, la justice, l'enseignement... Le plan du Palais prévoit en outre la création d'institutions régionales sahraouies dont un gouvernement, un Parlement et des tribunaux locaux. L'État central entend en revanche garder la main sur la Défense, les Affaires étrangères ou encore la monnaie et le timbre.

Comme on pouvait s'y attendre, le Front Polisario a refusé en bloc cette alternative. Prudent, il a pris le soin de déposer son propre projet aux Nations unies. Proposition qui, soit dit en passant, a été conçue à Alger et Tindouf, où se trouvent les campements de réfugiés sahraouis et le « siège » du Polisario. Mais elle a aussi circulé parmi les sympathisants du mouvement indépendantiste vivant au Sahara occidental, dont certaines remarques ont été intégrées. Le mouvement indépendantiste y réitère son attachement au référendum d'autodétermination et, en cas d'indépendance, propose notamment aux Marocains de partager les ressources naturelles du sous-sol et des côtes sahariennes pendant une période déterminée.

Si la proposition du Front Polisario est au mieux passée inaperçue, au pire vue comme un contre-feu allumé pour contrer le plan d'autonomie de Rabat, ce dernier a agréablement surpris la communauté internationale. Certains membres du Conseil de sécurité des Nations unies ne s'en cachent d'ailleurs pas. C'est bien sûr le cas de la France qui, malgré le changement de président de la République et de

douces œillades lancées à l'Algérie, continue d'appuyer le Maroc. Mais aussi des États-Unis : après avoir longtemps fait preuve d'une quasi-neutralité, Washington penche désormais nettement en faveur du Maroc et le fait savoir.

En témoigne un étonnant épisode. Nous sommes en avril 2007. Comme le veut la coutume aux Nations unies, le groupe des « Amis de la question du Sahara occidental à l'ONU » se charge de préparer le texte de la résolution qui sera votée par le Conseil de sécurité quelques semaines plus tard. Créé par les États-Unis, le groupe travaille avec le secrétaire général sur ce dossier et réunit six pays : les cinq membres permanents du Conseil (les États-Unis, la Chine, la Russie, la France et le Royaume-Uni) ainsi que l'Espagne en sa qualité d'ancienne puissance coloniale du Sahara occidental. Comme d'habitude encore, ce sont les diplomates de la délégation américaine à l'ONU qui rédigent la mouture de la future résolution et la font circuler parmi les « amis ». Surprise, le texte est cette fois éminemment favorable au plan d'autonomie marocain et ne mentionne même pas le projet du Front Polisario. Les Américains auraient voulu que l'autonomie serve de base aux négociations entre les deux parties qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement...

Dans le même registre, un porte-parole de l'ambassade américaine à Rabat n'hésitait pas à déclarer en mai 2007 : « Nous relevons que si la proposition marocaine représente des mois de travail acharné et un sérieux effort fourni par le gouvernement marocain pour résoudre le problème, la proposition du Polisario ne comporte aucune idée nouvelle¹... » Au final, ce sont la Russie – nouvelle alliée stratégique de l'Algérie au Maghreb – et le Royaume-Uni qui

feront amender le texte. Argument invoqué : trop favorable aux Marocains, il n'a guère de chances d'être adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité.

Ce revirement américain n'a pas manqué d'affoler le Front Polisario et d'irriter l'Algérie. Pendant des années, les arguments employés par les Marocains n'avaient guère fait mouche à Washington, mais les faucons de l'administration Bush leur ont prêté une oreille plus attentive. D'autant plus que le royaume les a travaillés au corps par l'intermédiaire d'importantes officines de lobbying implantées aux États-Unis et grassement rémunérées. Toujours en guerre planétaire contre le terrorisme, de plus en plus obsédé par les mutations inquiétantes de l'étrange GSPC algérien – devenu « Al-Qaida au Maghreb islamique » en janvier 2007 –, les faucons américains ont aimé s'entendre dire qu'un nouvel État sahraoui, forcément vulnérable à sa naissance, pourrait être la cible de terroristes susceptibles de s'y implanter, comme ce serait déjà le cas dans certaines zones du Sahel. Les mêmes arguments ont d'ailleurs trouvé un écho tout aussi favorable à Madrid, mais pour des raisons géographiques : les îles Canaries ne se trouvent qu'à quelque 150 kilomètres des côtes du Sahara occidental.

Convaincus que le plan d'autonomie marocain peut certes être amélioré, voire tentés de pousser le royaume à adopter un régime fédéral, les États-Unis se sont aussi beaucoup agités pour organiser au plus vite des négociations entre le Maroc et le Front Polisario et extirper le dossier du Sahara occidental de sa torpeur onusienne. Des diplomates américains n'ont ainsi pas hésité à faire comprendre à l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour ce dossier, chargé de préparer les négociations, qu'une longue tournée lui permettant de rencontrer tous les

¹ *Le Journal hebdomadaire*, n° 304, 26 mai-1^{er} juin 2007.

acteurs du conflit au Maghreb et en Europe serait pure perte de temps.

Les efforts américains ont visiblement payé, puisque le premier round de négociations entre le Maroc et le Front Polisario s'est tenu à Manhasset moins de deux mois après le vote de la résolution des Nations unies appelant aux pourparlers. Un record ! Si ces derniers se sont déroulés dans une ambiance cordiale, ils n'ont néanmoins abouti à aucun résultat politique concret, hormis le fait que les deux parties ont convenu de se revoir le 10 août, toujours à Manhasset, dans la banlieue de New York. Pour autant, le Maroc comme le Front Polisario campent sur leurs positions : l'autonomie au maximum pour le premier ; un référendum d'autodétermination sinon rien pour le second. Le Conseil de sécurité de l'ONU ayant de nouveau confirmé qu'il n'imposerait pas de solution à l'une ou l'autre des parties, fort est à parier que le conflit du Sahara occidental risque de se prolonger pendant de longues années encore.

Attaques kamikazes sur Casablanca

La presse marocaine a consacré plusieurs éditions spéciales aux négociations avec le Front Polisario, mais le sujet ne passionne guère les foules. Seules les principales villes du Sahara occidental ont fait l'objet de petites manifestations quotidiennes... pro-Polisario. Elles ont été immanquablement dispersées à coups de matraque et sanctionnées par de nombreuses arrestations de sympathisants du Polisario. Dans son rapport annuel pour l'année 2006, Amnesty International n'hésite d'ailleurs pas à considérer ces prisonniers comme des prisonniers d'opinion : « En février, le ministre de la Justice a déclaré que les défenseurs des droits

humains n'avaient pas été emprisonnés en raison de leurs opinions, mais à cause de leur implication dans des actes passibles de poursuites pénales. Amnesty International considérerait toutefois qu'ils étaient sans doute des prisonniers d'opinion poursuivis pour avoir dénoncé les violences commises par les forces de sécurité marocaines et pour avoir défendu publiquement l'autodétermination pour le Sahara occidental². »

Il faut dire qu'en ce mois de mai 2007, les Marocains ont d'autres préoccupations en tête : sept attaques kamikazes viennent d'ébranler Casablanca, ravivant le traumatisme des grands attentats du 16 mai 2003. La première a eu lieu le 11 mars 2007 dans le quartier populaire de Sidi-Moumen. Soit quelques jours à peine après que les autorités ont annoncé avoir capturé un membre important du GICM (Groupe islamique combattant marocain), un certain Saâd Houssaini³.

Ce 11 mars, date anniversaire des attentats de Madrid de 2004, un jeune homme, Abdelfattah Raydi, décède dans l'explosion de sa ceinture d'explosifs alors qu'il se battait avec le gérant d'un cybercafé, où il avait tenté de se connecter à des sites djihadistes. L'un de ses complices, présent sur les lieux du drame, sera interpellé quelques heures

2 Rapport d'Amnesty International 2006 sur le Maroc, <<http://thereport.amnesty.org/fra/Regions/Middle-East-and-North-Africa/Morocco-Western-Sahara>>.

3 Recherché depuis octobre 2002, le Marocain Saâd Houssaini a été arrêté à Casablanca le 6 mars 2007. Il aurait participé à la création du GICM dans les camps d'entraînement d'Al-Qaida en Afghanistan, où il sera l'adjoint du responsable de la commission militaire. D'après les procès-verbaux de son audition par la police judiciaire marocaine mis en ligne sur le site web <www.geopolitique.com> le 31 mai 2007, Saâd Houssaini était rentré au Maroc en avril 2002, pour tenter d'y réactiver le GICM. Toujours selon ces procès-verbaux, au moment de son arrestation, l'homme s'était reconverti dans le recrutement de djihadistes pour l'Irak.

plus tard après avoir tenté de s'enfuir et s'être délesté de ses explosifs. Ce sont très certainement ses aveux qui permettront à la police de découvrir quelques jours après une planque avec des ceintures de kamikazes prêtes à l'emploi. Le 20 mars 2007, Fouad Ali El Himma, ministre délégué à l'Intérieur et « Monsieur sécurité », révélera lors d'un briefing aux patrons des principaux journaux que certaines des charges explosives comportaient un « agent pathogène » : elles auraient été trempées dans un infâme bouillon où pourrissaient des rats crevés, pour transmettre des maladies aux victimes qu'elles blesseraient. Si ces méthodes étaient avérées, elles démontreraient l'amateurisme de ces apprentis kamikazes, mais aussi leur détermination.

Le répit sera bref. Un mois plus tard, le 10 avril 2007, une deuxième vague d'attaques kamikazes frappe Casablanca. À quelques heures d'intervalle, quatre hommes actionnent leurs ceintures d'explosifs dans les ruelles du paisible quartier populaire de Hay El-Farah. Les forces de l'ordre, qui les surveillaient déjà depuis plusieurs jours, s'apprêtaient à donner l'assaut à la petite chambre de célibataire récemment louée par l'un d'entre eux dans un immeuble vétuste et qui leur servait de lieu de réunion. Outre les kamikazes, le bilan officiel de ces nouveaux attentats fait état d'un mort (un inspecteur de police) et d'une vingtaine de blessés. Selon les autorités, ces quatre hommes étaient liés aux kamikazes du 11 mars 2007 et leur cellule planifiait des attentats dans plusieurs villes du royaume, notamment contre des cibles symbolisant l'État.

Là encore, les méthodes des terroristes sont pour le moins surprenantes. Selon plusieurs témoignages concordants d'habitants du quartier de Hay El-Farah, les kamikazes ont volontairement évité de tuer des civils, comme en attestait, encore traumatisé, un habitant qui n'a été que

légèrement blessé : « Au petit matin, j'ai entendu du bruit sur la terrasse de la maison. Je suis monté voir ce qui se passait et je me suis trouvé face à l'un d'entre eux. Il m'a crié : "Va-t-en ou explose-toi avec moi !" J'ai déguerpi et, après avoir fait évacuer la maison, je suis remonté avec la police. Le terroriste était en train de jeter des petits explosifs sur les forces de l'ordre qui encerclaient la maison, sans parvenir à en allumer les mèches. Lorsqu'il nous a vus, il a reculé, poussé un hurlement et déclenché sa ceinture d'explosifs. Son corps a littéralement explosé et sa tête est allée heurter le mur d'une maison à plusieurs mètres de là. »

Dans leur folie suicidaire, les quatre terroristes ont donc épargné les foules, mais ils ont ciblé les représentants des forces de l'ordre : l'un des kamikazes a étreint un inspecteur de police au moment de se donner la mort, tuant celui-ci ; et deux des autres terroristes ont actionné leur ceinture d'explosifs après s'être approchés de représentants des forces de l'ordre. Le dernier kamikaze a, lui, été abattu à bout portant dans une ruelle d'Hay El-Farah alors qu'il était sorti hirsute, armé d'un sabre et menaçant de se faire exploser.

Survenues en l'espace de deux mois, ces attaques ont au moins un point en commun avec les attentats du 16 mai 2003 à Casablanca : tous les terroristes venaient d'un bidonville du quartier populaire de Sidi-Moumen. En 2003, ils étaient partis du bidonville appelé « Thomas ». Quatre ans plus tard, les terroristes provenaient du bidonville mitoyen, Douar Sekouila. Coincé entre l'autoroute qui mène à Rabat, une usine Coca-Cola et une brasserie, celui-ci abrite d'innombrables baraques faites de tôle rouillée et de matériaux récupérés. Les ruelles sont boueuses et empestent à cause des volailles et des quelques têtes de bétail qui évoluent au milieu des habitants.

Quatre jours plus tard, le samedi 14 avril au matin, une troisième vague d'attaques kamikazes prend Casablanca par surprise. Deux frères, Mohamed Maha (trente-deux ans) et Omar Maha (vingt ans) se font successivement exploser dans le quartier huppé de Gauthier : l'un devant le consulat des États-Unis, sous l'œil des caméras de surveillance de l'établissement, l'autre devant une école de langues américaines. À part les deux hommes, parce que les lieux sont déserts un samedi matin, il n'y aura ni tués ni blessés graves. Plus encore que les précédents kamikazes, les frères Maha constituent une énigme : inconnus des services de police, ils gagnaient leur vie, l'un dans le commerce informel et l'autre en imprimant des motifs sur des articles de sport. Selon la presse marocaine partie à la rencontre de leurs proches, tous deux entretenaient un rapport « normal » avec la religion, accomplissant leur prière mais n'arborant aucun signe d'islamisation radicale, que ce soit dans leurs discours ou leurs tenues vestimentaires ⁴.

Des élections législatives pour quoi faire ?

Contrairement aux attentats du 16 mai 2003, ces attaques kamikazes n'ont pas provoqué de rejet de la part du Parti islamiste de la justice et du développement (PJD). Ni d'ailleurs au sein de la classe politique et de la population. Le Maroc était pourtant en pleine période préélectorale, puisque, après avoir longtemps tergiversé, les pouvoirs publics ont fixé la date des prochaines élections législatives au 7 septembre 2007. Entre les vacances d'été et le début du ramadan.

Comme lors du précédent scrutin de 2002, le Palais royal et le ministère de l'Intérieur, qui tirent toutes les ficelles du jeu politique, étaient déjà à la manœuvre pour endiguer le vote islamiste. Deux sondages réalisés en mars et septembre 2006 par un institut américain donnaient en effet le PJD gagnant. Outre des réunions peu discrètes avec les responsables des principaux partis, excepté les islamistes, où l'on échafaude des plans sur la comète, le ministère de l'Intérieur a concocté au premier trimestre 2007 un découpage électoral censé lui faciliter la tâche. Difficile en effet de bourrer les urnes le jour du scrutin, quand on s'est engagé sur la voie de la démocratisation et de la tenue d'élections transparentes... Ce découpage prévoit entre autres d'augmenter le nombre de députés dans le monde rural, où le PJD est traditionnellement peu implanté, et divise les fiefs électoraux du parti islamiste en plusieurs circonscriptions. Les islamistes ont bien entendu crié à la manipulation politique – en interne, ils parlent de « charcutage » électoral – et la frange la plus dure du parti, à qui la base fait confiance, n'a pas hésité à clamer qu'il ne fallait pas entrer au gouvernement sous peine de se discréditer, car le PJD serait dans l'incapacité d'appliquer son programme.

Pour le Palais royal et le ministère de l'Intérieur, l'ampleur du vote islamiste est l'enjeu majeur des législatives du 7 septembre 2007. Mais le taux d'abstention est également une donnée qui préoccupe en haut lieu. Traditionnellement élevé, il atteignait officiellement 52 % lors des élections de 2002, alors même que, étant les premières sous le règne de Mohammed VI, celles-ci avaient suscité un certain engouement. Tout au long de l'année 2007, les pouvoirs publics ont donc multiplié les efforts pour accroître le taux d'inscription sur les listes électorales, proposant par exemple aux Marocains de vérifier par SMS ou par Internet

⁴ *Le Journal hebdomadaire*, n° 299, 21-27 avril 2007.

s'ils étaient déjà inscrits et prolongeant les délais pour s'acquitter de cette tâche.

En parallèle, des associations émanant de la société civile, comme Daba 2007 (<www.2007daba.com>), se sont créées puis mobilisées pour convaincre les Marocains de prendre le chemin des urnes, au travers de campagnes de sensibilisation, de distributions de guides du citoyen ou de brochures présentant les partis politiques ou encore de spots publicitaires. Hélas, rien n'y fait ; alors que les autorités tablaient sur l'inscription de trois millions de nouveaux électeurs, ils n'étaient qu'un peu plus de 1,4 million à avoir franchi le pas en juillet 2007.

Nicolas Sarkozy privé de pastilla

Les élections législatives ne passionnent donc guère les Marocains, mais on ne peut pas en dire autant de la présidentielle française du printemps 2007. Débats télévisés, meetings électoraux où l'on entonne la *Marseillaise* et vénère la République, vidéos pirates sur des candidats mises en ligne sur Internet... Dans les grandes villes, les Marocains se sont tenus informés des rebondissements de la campagne électorale et, dans les médias, certains éditorialistes se sont même laissés aller à regretter que leurs politiques ne s'écharpent pas comme les Français. L'intérêt est toutefois retombé comme un soufflé après le premier tour, lorsque l'issue du scrutin ne faisait plus guère de doutes.

Si Jacques Chirac, qui a filé en vacances au Maroc aussitôt les clés de l'Élysée remises à Nicolas Sarkozy, a sans doute été le plus ardent défenseur du royaume sur la scène internationale, la question que l'on se pose à Rabat depuis l'élection de Nicolas Sarkozy est bien : « Qu'en sera-t-il de

son successeur ? » Les signaux envoyés sont *a priori* positifs. Lorsqu'il œuvrait Place Beauvau, Nicolas Sarkozy a effectué plusieurs séjours privés au Maroc, ne cachant pas qu'il appréciait le royaume. En plus d'avoir rencontré Mohammed VI, il a également noué des relations avec des officiels comme le ministre de l'Intérieur, Chakib Benmoussa, voire le ministre délégué et conseiller du roi, Fouad Ali El Himma. De son côté, le Palais n'a pas attendu le début de la campagne présidentielle pour voter Sarkozy et a fait profil bas lorsque le candidat de l'UMP a prôné un rapprochement entre Gaz de France et Sonatrach, le géant algérien du pétrole et du gaz.

À peine Nicolas Sarkozy investi de ses fonctions présidentielles, Mohammed VI lui a également fait parvenir un message destiné à inscrire l'excellence des relations entre les deux pays dans la continuité : « La concordance de nos points de vue sur toutes les questions d'intérêt commun, bilatérales, régionales et internationales, est un atout majeur qu'il nous revient de mettre à profit, à travers une action dynamique et concertée, pour élargir davantage et hisser encore plus haut le niveau des relations de partenariat stratégique qui unissent nos deux pays. »

C'était, hélas, sans compter sur une énième saute d'humeur du souverain. Alors que Paris continue de soutenir le Maroc dans le dossier du Sahara occidental à l'heure des négociations avec le Front Polisario et que Nicolas Sarkozy, dans le cadre d'une tournée au Maghreb, s'apprêtait à effectuer une visite de travail au Maroc le 11 juillet, Rabat a annoncé que le président français était le bienvenu au Maroc mais en octobre, dans le cadre d'une visite d'État déjà programmée. Autrement dit, qu'au nom de la légendaire amitié entre la France et le royaume, ils ne se satisfaisaient pas d'une simple « visite de travail ». Raison

invoquée : « Des problèmes de calendrier. » On se pince pour y croire.

Certes, Mohammed VI était à ce moment-là en tournée dans l'Oriental, pour tenter de désenclaver cette région en proie à des difficultés économiques depuis la fermeture de la frontière avec l'Algérie en 1994. Mais, parmi ses activités – inauguration d'une école, lancement des travaux d'une mosquée, d'un marché de gros au poisson⁵... –, rien n'empêchait le monarque de déjeuner avec le chef de l'État français, comme cela était prévu. Alors que les conseillers de l'Élysée chargés d'organiser la tournée maghrébine du président français s'étaient arraché les cheveux pour ménager les susceptibilités algériennes et marocaines, faisant en sorte que Nicolas Sarkozy passe officiellement le même nombre d'heures dans les deux pays et dorme en Tunisie... Les termes employés par le porte-parole de l'Élysée, David Martinon, lorsque la presse lui a demandé le 9 juillet 2007 les raisons du report de la visite du président français au Maroc, en disaient long sur l'irritation de l'Élysée : « Il faut poser la question aux autorités marocaines. Je ne peux pas être le porte-parole du roi. Le roi a apparemment des obligations. »

En réalité, dans les jours précédant le début de la tournée maghrébine du président français, les Marocains ont

5 Dans un éditorial intitulé « Le roi au travail », en date du 19 juillet 2007, l'inénarrable quotidien *Le Matin du Sahara*, qui sert de porte-parole officiel au Palais royal, écrivait au sujet de la longue visite de Mohammed VI dans l'Oriental : « L'image est inaltérable, le style est royal, l'œuvre est inlassable et s'écrit comme une page dorée et chaque fois renouvelée. Les visites de chantiers, marquées d'inaugurations, de lancements de projets, les bains de foule et les prises de contacts chaleureuses ne reflètent qu'en partie – quand bien même les chaînes de télévision s'efforcent d'en restituer la teneur – la magie lumineuse qui imprègne la relation de Sa Majesté le roi avec le peuple des campagnes et des contrées profondes. »

multiplié les colères, alors qu'ils avaient initialement accepté le principe de cette visite de travail. Ils n'ont pas du tout apprécié en effet que le périple de Nicolas Sarkozy au Maghreb débute par l'Algérie et s'achève par le Maroc. Imaginez donc : après la Tunisie ! Autre motif de vexation, selon Rabat : que le Président ne transite officiellement que quelques heures par le royaume. Le fait que l'Élysée, pour des raisons d'agenda présidentiel, ait tardivement décalé l'arrivée au Maghreb de Nicolas Sarkozy de 24 heures, semble avoir également irrité les Marocains, qui ont vu de surcroît d'un mauvais œil la volonté du Président d'améliorer les relations entre Paris et Alger.

Les observateurs avertis du nouveau règne, qui jugent que Mohammed VI est fort mal conseillé en matière de diplomatie et regrettent que ses proches ne lui aient pas inculqué les bonnes manières dès le début, n'ont pas manqué de relever que c'était la seconde fois en moins de deux mois que le roi jouait un mauvais tour à un chef d'État étranger. Le président brésilien Ignacio Lula da Silva en a, lui aussi, pâti. Au début du mois de juin 2007, alors qu'il effectuait une tournée mondiale, celui-ci avait prévu de se rendre au Maroc pour déjeuner avec Mohammed VI à Marrakech. Cette visite avait été particulièrement difficile à organiser, car le souverain ne comptait accorder qu'une entrevue au président Lula, tandis que le protocole brésilien réclamait au moins un déjeuner, ce qu'il a finalement obtenu sans se douter de ce qui allait suivre.

Le 30 mai 2007, les services de sécurité brésiliens étaient déjà à l'œuvre à Marrakech lorsque la présidence brésilienne publiait un communiqué laconique indiquant qu'à la demande des Marocains, la visite du Président était repoussée à une date ultérieure, à définir. Là encore, les raisons de ce revirement de dernière minute sont pour le

moins déroutantes. Mohammed VI a en effet subitement demandé à ce que le président Lula décale son arrivée à Marrakech de quelques jours, car il ne serait pas disponible pour le recevoir à la date convenue. Une requête inacceptable pour les Brésiliens, puisque Lula da Silva était attendu en Allemagne pour le sommet du G8 au lendemain de son escale à Marrakech. La visite s'en trouva tout simplement annulée, et les Brésiliens ne se sont guère privés de faire savoir que leur chef d'État n'était pas prêt de repasser par la case « Maroc ».

Autant de caprices royaux qui font regretter, y compris dans l'entourage du souverain, que personne n'ose dissuader Mohammed VI de se fourvoyer de la sorte. Une couardise regrettable à l'heure où, en interne, la monarchie doit justement faire preuve d'habileté dans sa gestion des forces centrifuges à l'œuvre dans le pays.

Quel avenir pour le Maroc ?

Des partis politiques au service de Sa Majesté, de puissants clans constitués sur la base du régionalisme, un entourage royal affairiste en proie à des luttes d'influences... En 2007, en dépit de ces tares, la monarchie marocaine conservait son autorité et sa supériorité sur les forces centrifuges à l'œuvre dans le royaume. Grâce à ses alliances nouées au sein du Makhzen que des hommes comme Fouad Ali El Himma, ministre délégué à l'Intérieur, s'évertuent à consolider ou renouveler ainsi qu'à une pratique éhontée du clientélisme, elle continuait de régner en maître. Mais cela ne fait que huit ans que Mohammed VI est sur le trône... Qu'en sera-t-il dans dix ou quinze ans ? Quels sont les facteurs déstabilisateurs susceptibles d'ébranler le régime et le pays ?

L'omniprésence du duo El Himma-Mansouri

À l'été 2007, il ne restait plus grand monde parmi les stars de l'appareil sécuritaire qui roulaient des mécaniques au lendemain de la mort de Hassan II. Le premier à faire les frais de ce nettoyage qui allait s'étaler sur plusieurs années a été l'ancien et puissant ministre de l'Intérieur du monarque défunt, Driss Basri. Limogé sans ménagements quelques semaines après le décès de son maître, il ressasse depuis sa rancune et son aigreur à Paris. Pour les autres, Mohammed VI et son entourage ont procédé par petites touches, prenant leur temps pour relâcher la pression autour du jeune monarque. De par leur expérience, leurs réseaux à l'international et leur poids dans le Makhzen, les dinosaures de l'ancien règne ont montré qu'ils pouvaient toujours servir en cas de crise grave comme en 2003, avec les attentats de Casablanca. Passée cette période de tension extrême, au cours de laquelle Mohammed VI a donné un sérieux coup de vis autoritaire, le Palais royal est reparti à la chasse aux sécuritaires version Hassan II.

Sans crier gare, le roi a ainsi nommé en février 2005 l'un de ses proches, civil de surcroît, Mohamed Yassine Mansouri, à la tête du renseignement extérieur. Un poste stratégique jusqu'alors dévolu aux militaires et qui a successivement vu défiler les hommes forts du pays, comme les généraux Mohamed Oufkir ou Ahmed Dlimi. Rebelote à l'été 2006 : le Palais « neutralise » (politiquement bien entendu !) le chef du renseignement militaire, le général Mohamed Belbachir, et le général Hamidou Laânigri, ancien chef de la DST au moment des attentats de Casablanca et patron de la Sûreté nationale jusqu'en septembre 2006. À l'automne 2007, le clan des « sécuritaires » hérités d'Hassan II était donc réduit à sa plus simple

expression. Seul restait en poste le général Hosni Benslimane, patron de la Gendarmerie royale et, il est vrai, le plus puissant d'entre tous du fait de son influence sur l'armée et des alliances nouées au sein du Makhzen. De fait, presque tout l'appareil sécuritaire est dorénavant entre les mains du roi et de ses copains conseillers, qui se retrouvent logiquement en première ligne dans tous les dossiers ayant trait à la sécurité du royaume.

Premier concerné, Fouad Ali El Himma, ferme partisan de la « logique de l'œil pour l'œil » face aux islamistes (voir *supra*, chapitre 3) : condisciple du roi au Collège royal, comme beaucoup de relations privilégiées de Mohammed VI, ministre délégué à l'Intérieur, Fouad est devenu le *primus inter pares* parmi les proches du Palais. Les mauvaises langues disent de lui qu'il est le « Driss Basri » de Sa Majesté. En fait, il a vite appris, devenant à la surprise générale un fin politicien, quoique retors. Reste qu'il représente incontestablement la cheville ouvrière du dispositif qui s'est mis en place autour du monarque. Rien ne se fait sans lui et encore moins contre lui. Tout le prédestinait à de telles fonctions : des études supérieures en droit, un mandat électif au conseil municipal de Benguerir en 1992, un autre de député dans la province d'El-Kalaâ des Sraghnas, neuf longues années au ministère de l'Intérieur auprès de Basri, des fonctions de chef de cabinet du prince héritier (contre l'avis de Hassan II) et, enfin, un poste de secrétaire d'État puis de ministre délégué à l'Intérieur.

Rusé et secret, il assimile vite et a su tisser des réseaux, au Maroc comme à l'étranger. Considéré comme « pro-français », du moins jusqu'en 2004, il rencontrait pourtant un représentant de l'ambassade américaine au Maroc pour parler de démocratie et de terrorisme. Histoire de faire un discret chantage auprès des amis français : aidez-nous

d'avantage, ou nous serons obligés de nous tourner vers les Américains. À en croire une note du ministère français de la Défense, notre homme n'a pas bonne réputation : il serait « très colérique et détesté de l'entourage du roi ». Il y a quelques années, le ministre délégué a cru pouvoir convaincre le souverain d'écarter le Premier ministre Driss Jettou, qui lui faisait de l'ombre. Mais Mohammed VI n'aime guère qu'on lui impose ses choix et il n'a pas cédé. D'autant que Jettou avait quelques atouts en poche... Autant dire qu'aujourd'hui le ministre délégué s'empresse de balayer d'un revers de manche les possibles querelles de préséance dans le sérail royal, qui procéderaient d'un « esprit simpliste » : « Sa Majesté a le droit de choisir ses collaborateurs, lâche-t-il, et d'avoir une méthode de travail qui s'adapte à son style ¹. »

Outre Fouad Ali El Himma, Mohamed Yassine Mansouri, le patron depuis février 2005 de la Direction générale des études et de la documentation (DGED), le pendant marocain de la DGSE, a également l'oreille de Mohammed VI. Né en 1962 à Boujaâd, le jeune Mohamed se fait remarquer en devenant le lauréat de l'Université Benyoussef de Marrakech. Il est donc sélectionné pour poursuivre ses études avec le prince héritier, qu'il a accompagné tout au long de son cursus étudiant. Classique, son début de carrière l'amène au ministère de l'Intérieur, au cabinet de Driss Basri. À l'avènement de Mohammed VI, il est nommé à la tête de l'agence officielle de presse Maghreb arabe presse (MAP), qu'il restructure même si celle-ci demeure au service de la communication officielle du royaume. Le roi le nomme ensuite à la tête de la direction générale des affaires intérieures au ministère de l'Intérieur,

¹ *Jeune Afrique l'Intelligent*, n° 2326, 7-13 août 2005.

où il étoffe son carnet d'adresses. Sa discrétion et son sérieux incitent Mohammed VI à le promouvoir, début 2005, à la tête de la DGED, qui coiffe l'ensemble du renseignement extérieur marocain. Au sein du nouvel appareil sécuritaire qui s'affirme, Mansouri, qui bénéficie de l'entière confiance du roi, compose un personnage de sage et d'intellectuel plutôt séduisant et doté d'un certain humour.

Ce remue-ménage sécuritaire et l'omniprésence du duo El Himma-Mansouri (contrairement aux rumeurs régulièrement lancées, les deux hommes ne se tirent pas dans les jambes) ne vont pas sans susciter quelques inquiétudes chez les partenaires étrangers du Maroc. Dans les dîners parisiens, il n'est ainsi pas rare d'entendre un magistrat antiterroriste français ou un membre des services secrets algériens se plaindre de ne plus avoir d'interlocuteur sécuritaire « senior » dans le royaume. Il faut dire que le terrorisme n'est pas le seul dossier sur lequel les deux hommes ont mis la main. Débordés, ils sont comme on l'a vu en première ligne sur celui du Sahara occidental, un gros morceau, et s'occupent de surcroît des dossiers qui leur incombent « naturellement » au regard de leurs fonctions : les élections législatives de septembre 2007 pour Fouad Ali El Himma et la gestion de la DGED pour Yassine Mansouri. Sans oublier la lutte contre le trafic de stupéfiants ou l'immigration clandestine.

Le roi en première ligne

De par sa proximité avec ce duo, Mohammed VI est étroitement associé à leurs faits et gestes, avec les conséquences que ce mode de gouvernance peut avoir : que les

deux hommes réussissent et le roi sera le premier à en bénéficier ; qu'ils échouent et il sera le premier à en pâtir. Au vu de cette configuration pour le moins inhabituelle, Mohammed VI se retrouve nu et exposé, sans personne sur qui se défausser en cas de « pépin » sécuritaire.

La montée en puissance depuis le début 2007, tant sur le dossier du Sahara occidental que sur celui de la lutte contre le terrorisme, du ministre de l'Intérieur Chakib Benmoussa n'est sans doute pas étrangère à une certaine prise de conscience de cette situation. Technocrate surdiplômé (Polytechnique, Ponts et Chaussées, ISCAE et MIT), Chakib Benmoussa est l'homme que l'on a volontairement dopé au sein du Makhzen. C'est en effet lui qui a été envoyé au casse-pipe médiatique après les attaques kamikazes qui ont affolé Casablanca au printemps 2007, alors même que les services de sécurité ne savaient plus où donner de la tête. C'est encore lui qui, chaperonné par El Himma et Mansouri, a séduit les diplomates dans les chancelleries occidentales lorsque le Maroc y a expédié des délégations pour présenter son plan d'autonomie pour le Sahara occidental. C'est enfin lui qui était en première ligne médiatique dans la préparation des législatives de septembre 2007, même s'il ne faisait aucun doute que Fouad Ali El Himma était aux commandes. Il faut dire qu'outre ses compétences et sa capacité à bien se faire voir en toutes circonstances, Chakib Benmoussa présentait alors un avantage de taille : il était le fusible idéal, puisqu'il appartenait à un gouvernement destiné à être remanié dès septembre 2007 et n'appartenait pas au premier cercle autour du souverain.

Le peuple, lui, n'avait que faire des us et coutumes de la cour de Mohammed VI, même si la presse en arabe, regorgeant d'anecdotes croustillantes plus ou moins vérifiées, se vendait toujours comme des petits pains. Les Marocains

semblaient en revanche avoir parfaitement intégré que l'essentiel du pouvoir restait entre les mains du roi, que lui seul pouvait améliorer leur quotidien. Le gouvernement, le Parlement, les tribunaux, les pouvoirs publics en général ? Des pis-aller... C'est en tout cas l'image que renvoyaient au printemps 2007 les nombreux manifestants brandissant chaque jour ou presque dans les grandes villes des pancartes à l'effigie du souverain ou lorsque les citoyens en appellent directement à lui pour résoudre leurs problèmes.

Sur Internet, certains sont passés à la vitesse supérieure. À partir du printemps 2007, ont commencé à fleurir sur des sites de partage de vidéos fréquentés quotidiennement par des millions d'internautes, comme YouTube, d'étranges vidéos. Elles mettent en scène, au travers de photomontages amateurs, Mohammed VI dans des situations et des positions scabreuses. Le tout agrémenté de slogans vaguement subversifs à l'humour douteux. C'est par exemple le cas d'une vidéo réalisée par un ou des internautes qui se sont autoproclamés les « Marocains libres » et qui martelait le message : « Libérez-vous de l'esclavage royal ! » Ou encore de la fameuse série dite « des voleurs », dont le premier épisode a été posté sur YouTube le 24 mai 2007 et qui parodiait la famille royale. Comme par hasard, dès le lendemain, le site web de YouTube n'était plus accessible pour les abonnés Internet de Maroc Telecom et ce, pendant cinq jours. Même si le fournisseur d'accès avait alors invoqué un « problème technique », la presse et l'ONG Reporters sans frontières ont, eux, flairé la censure².

2 Communiqué de RSF, 30 mai 2007 : « Le site de partage de vidéos YouTube, bloqué depuis le 25 mai, est de nouveau accessible. Les internautes connectés à Internet via le fournisseur d'accès Maroc Telecom étaient privés de YouTube depuis la semaine dernière, alors que ceux connectés via Wana et Meditel, des fournisseurs d'accès privés, ne l'étaient pas. Les

Phénomène tout aussi virtuel mais autrement plus inquiétant, au début de l'été 2007, un obscur groupe d'islamistes radicaux appelé Ansar Al-Islam a utilisé le Web pour menacer le Maroc et son souverain : ils ont créé un étrange site fourre-tout où était diffusé un message audio ciblant le « tyran Mohammed VI ». Maintenu en ligne plusieurs jours à la même adresse – que se communiquaient les internautes adeptes des forums de sites web djihadistes –, il permettait en outre de visionner une vidéo tournée lors d'un entretien entre Mohammed VI et le président américain George W. Bush, le 8 juillet 2004, jamais diffusée dans son intégralité. On y voyait le roi s'exprimer en français et déclarer timidement : « Nous sommes très honorés des relations qui ont toujours existé entre le Maroc et les États-Unis, mais je pense qu'actuellement nous allons passer à la vitesse supérieure. Et nous allons donc, Inch'Allah, concrétiser une véritable volonté de collaborer avec nos partenaires américains et ce dans différents domaines. Donc, en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, nous sommes décidés, avec raison d'ailleurs, à collaborer entièrement avec nos partenaires américains, car se sont des actes que nous ne pouvons que condamner. » Un méchant coup dans un pays où 89 % des habitants craignent que les États-Unis ne deviennent à terme une menace militaire pour le royaume³ !

raisons du blocage demeurent obscures. Le porte-parole de la société Maroc Telecom parle d'un "problème technique", mais certaines vidéos parodiant la monarchie ou montrant les images de manifestants sahraouis pourraient également en être à l'origine. »

3 Selon un sondage réalisé en 2004 par le *think tank* américain Pew Research Center et disponible à l'adresse <<http://people-press.org/>>.

Le péril terroriste

Depuis la rencontre entre Mohammed VI et George W. Bush en 2004, la situation ne s'est guère améliorée sur le front antiterroriste. Loin de là. En mars 2007, Fouad Ali El Himma n'hésitait pas à expliquer aux patrons de presse que les services de sécurité redoutaient que des Marocains formés au Sahel par l'ex-GSPC algérien, devenu Al-Qaida au Maghreb islamique, ne rentrent à la maison pour y commettre des attentats. À la mi-juillet 2007, le même El Himma affirmait que le pays était désormais en proie à une nouvelle catégorie de terrorisme « maroco-marocain », véhiculé par une nouvelle génération d'extrémistes ayant recours à des « techniques développées ».

Tout aussi révélateur : les nombreux démantèlements annoncés par les forces de sécurité de cellules envoyant des jeunes Marocains en Irak – une traque très technique, puisque beaucoup de ces départs s'organisent par Internet, depuis des cybercafés. Outre le fait que leur nombre montre que le Maroc est devenu une terre de recrutement de djihadistes, ces cellules obligent à se poser la même question que pour les Arabes partis combattre les Russes en Afghanistan dans les années 1970 et 1980 : que se passera-t-il lorsque ces hommes, s'ils survivent, rentreront chez eux ?

On observe également que les Marocains sont surreprésentés parmi les membres de cellules ou de groupes soupçonnés de terrorisme arrêtés en Europe et dans les pays voisins du Maghreb. Par exemple, en juillet 2007, trois ressortissants marocains, dont un imam, étaient arrêtés dans la banlieue de Pérouse (Ombrie) : selon la police italienne, ils avaient transformé une petite mosquée en « école du terrorisme ». Au programme : combat rapproché, tir, préparation de poisons, fabrication de bombes ou encore pilotage

d'avions. Le tout à partir de documents ou de films de propagande téléchargés sur le web⁴. Toujours en juillet 2007, les services de sécurité marocains parvenaient à identifier trois Marocains apparaissant dans un enregistrement enregistré en juin par la branche maghrébine d'Al-Qaïda et diffusée sur le web, aux côtés du fils de l'ex-dirigeant du FIS algérien, Ali Belhadj, et où ils annonçaient vouloir commettre des attentats suicides au Maroc⁵. Le même mois, seize Marocains, dont trois livrés par la Libye, étaient présentés devant un tribunal de Rabat et accusés d'avoir des liens avec Al-Qaïda au Maghreb islamique.

Tout cela pour le seul mois de juillet 2007, où les autorités avaient aussi relevé le seuil d'alerte terroriste à son niveau maximum. Mais cette actualité publique de la lutte antiterroriste ne constitue que la partie visible de l'iceberg. En témoignent, par exemple, ces cinq à six fourgonnettes qui, le même mois, chargeaient toutes les nuits des « barbus » devant une prison de Casablanca pour les amener au tribunal et les ramener dans leurs cellules après l'audience, passé minuit. De ces procès, pas un mot dans la presse...

Le facteur islamiste

Seul réconfort pour les autorités en cette période d'intense activité terroriste : la rentrée temporaire dans le rang des islamistes ayant opté pour la voie politique. Si, à moyen et long terme, ces acteurs aussi incontournables que puissants apparaissent comme les mieux placés pour

bousculer la monarchie et son pouvoir absolu, il n'en reste pas moins qu'à la veille des élections législatives de septembre 2007 et en pleine alerte terroriste, ils « filaient doux ».

De son côté, le Parti de la justice et du développement (PJD) s'est progressivement enlégé dans un discours de centrisme mou, condamné qu'il est à nouer des alliances électorales, puisque le nouveau découpage électoral ne permet à aucun parti de remporter la majorité absolue en sièges au Parlement. Ainsi, dans une interview accordée le 10 juillet 2007 au quotidien espagnol *La Razón*, le secrétaire général du PJD, Saâd Eddine El-Othmani, n'hésitait pas à affirmer que le parti islamiste, donné vainqueur des prochaines législatives par deux sondages réalisés en 2006 par un institut américain, était un parti du centre susceptible de nouer des alliances aussi bien à droite qu'à gauche. Et notre islamiste bon chic bon genre de multiplier les appels du pied, allant jusqu'à préciser que de telles alliances devaient se conclure sur la base des programmes et non de considérations idéologiques...

Autre concession du PJD : la réforme constitutionnelle qui permettrait de réduire les pouvoirs du roi. Toujours dans *La Razón*, Saâd Eddine El-Othmani jugeait urgent que le Maroc fasse des progrès en matière de gestion des affaires publiques et de bonne gouvernance, en réformant l'administration et la justice, tout en estimant qu'une telle réforme... n'était pas une priorité dans l'immédiat. Selon lui, elle était certes nécessaire, mais deux conditions devaient être remplies au préalable : qu'elle s'inscrive dans un ensemble de réformes politiques et qu'elle se fasse dans un climat de consensus. Autrement dit, courageux mais pas téméraire, le PJD n'ira pas seul au casse-pipe, ne voulant pas essayer les foudres du Palais.

4 Associated Press, 2 juillet 2007.

5 *El Khabar*, 20 juillet 2007.

Si cette stratégie devrait permettre au PJD d'entrer au gouvernement dans des conditions décentes, elle contribue aussi à l'éloigner de sa base électorale. Aussi large qu'hétéroclite, celle-ci est en effet partisane d'une vraie politique d'opposition et n'a d'yeux que pour les ténors les plus durs du parti, comme le député Mustapha Ramid (voir *supra*, chapitre 3).

À la veille des élections législatives, l'autre grande force islamiste, le mouvement Justice et Bienfaisance, connaissait également une baisse de régime contestataire, même si le nombre très élevé de ses adhérents et leur dévouement au cheikh Abdessalam Yassine continuaient d'en faire l'un des grands challengers de la monarchie. Beaucoup d'entre eux se montraient fort préoccupés par la santé déclinante de leur chef bien-aimé, qui, âgé de 79 ans, a dû être hospitalisé au début de l'été 2007. S'il venait à décéder, cet événement ne manquerait pas de bouleverser la donne à l'intérieur de la confrérie. Jusqu'alors, sous l'impulsion du cheikh Yassine, Justice et Bienfaisance s'était toujours refusé à devenir un parti politique et à participer au processus électoral. Qu'en sera-t-il demain ?

« On distingue déjà trois courants chez Justice et Bienfaisance, nous expliquait fin 2006 le politologue Mohamed Darif, fin connaisseur du mouvement : les "orthodoxes", représentés par les fidèles de la génération de Yassine ; les "attentistes", qui attendent de voir comment les choses évoluent ; et les "participationnistes", emmenés par cette génération de cadres trentenaires et quadragénaires qui veulent entrer en politique. » Ces derniers évoluent essentiellement dans le Cercle politique, dont la création, en 1998, montrait déjà que le mouvement n'était pas insensible aux sirènes de la politique.

Toujours selon Mohamed Darif, Justice et Bienfaisance a, au travers du Cercle, envoyé plusieurs signaux au pouvoir : « Depuis 2001, il utilise son refus de reconnaissance de la Commanderie des croyants comme un argument plus religieux que politique. On peut l'interpréter comme la reconnaissance du roi en tant que chef d'État, mais pas comme leader religieux. Autre indice : dans un communiqué publié en novembre 2005, le Cercle appelle à la révision de la Constitution – et non à son remplacement par une autre – ainsi qu'à la préparation d'un programme politique. Qu'on attend toujours, au demeurant. Quand l'un de ses dirigeants s'est vu interdire l'accès de son domicile où l'on a posé des scellés, il en a référé au tribunal administratif de sa ville. Là encore, on signifie que l'on reconnaît implicitement le système judiciaire. Enfin, la mode n'est plus aux révolutions islamistes comme dans les années 1980, mais plutôt à l'arrivée au pouvoir par d'autres moyens, comme le Hamas en Palestine. » À ces indices, on pourrait ajouter celui-ci, non négligeable : les cadres les plus brillants du mouvement, notamment les juristes et les économistes, étudient soigneusement des modèles de Constitution et des remèdes économiques qui ont fait leurs preuves sous d'autres cieux qu'au Maroc.

Au sujet des législatives de septembre 2007, Justice et Bienfaisance a fait savoir par voie de presse que le mouvement n'appelait pas officiellement les Marocains à boycotter le scrutin, mais que ses membres ne voteraient pas et s'abstiendraient de soutenir un parti : « Nous n'attachons aucune importance à ces élections, car les résultats sont connus d'avance. Nous savons également qu'une fois les résultats proclamés, nous aurons encore affaire à des institutions comme le gouvernement et le Parlement dépouillés de leur pouvoir. [...] Dans ce contexte, aucun parti

politique ne peut prétendre qu'il sera en mesure d'appliquer son programme », déclarait en juin 2007 Mohamed Salmi, membre du secrétariat général du Cercle politique et responsable du comité des droits de l'homme de Justice et Bienfaisance, dans une interview accordée au *Journal hebdomadaire*⁶. Pour autant, le même Mohamed Salmi s'empresait d'ajouter : « Notre veto quant à une participation aux élections n'est pas une position à vie, mais une réaction au veto que le Makhzen nous oppose. S'il change, nous changerons, mais il doit d'abord changer d'attitude. On espère également devenir un parti politique. » Voilà qui a le mérite d'éclairer sur les intentions d'un courant d'opinion interne à Justice et Bienfaisance qui n'osait pas s'exprimer publiquement jusqu'alors.

Le défi économique et social

Si certains des responsables de Justice et Bienfaisance se laissent clairement tenter par la politique, les militants de base, toujours très motivés et dans l'ensemble réfractaires à une mutation du mouvement en parti, continuent de labourer le terrain social dans les zones sensibles du pays. La situation économique a toutefois connu une légère embellie en 2006 : pour la première fois depuis de nombreuses années, la croissance économique a atteint les 8 %. Malgré cette bouffée d'oxygène, cette problématique revenait toujours à résoudre la quadrature du cercle.

L'économie marocaine continue en effet de dépendre de l'agriculture et donc de la pluviométrie, qui s'est révélée

généreuse en 2006. On ne pouvait en dire autant pour 2007, au point que le Haut Commissariat au Plan (HCP) a tiré la sonnette d'alarme dans une note de conjoncture publiée en juillet 2007 sur son site web (<www.hcp.ma>) : « Au premier trimestre 2007, l'activité économique a décéléré par rapport à la même période de l'année précédente, consécutivement à une faible performance des activités primaires et à un environnement international relativement moins porteur. La valeur ajoutée agricole a accusé un fléchissement de 18 % en variation annuelle, pâtissant, essentiellement, d'une chute de la production végétale. »

Résultante des pluies abondantes tombées en 2006, le nombre de jacqueries sociales qui ont toujours éclaté spontanément ici où là a eu tendance à se réduire dans les zones rurales et semi-rurales. Mais la tension est restée vive dans les centres urbains où échouent les victimes de l'exode rural, qui se poursuit à un rythme accéléré. La population urbaine a ainsi été multipliée par cinq entre 1960 et 2004 et six Marocains sur dix vivent dorénavant en milieu urbain, où le taux de chômage atteint officiellement 16 %⁷ (chiffre très vraisemblablement largement sous-évalué).

Dans ce contexte, le front social a été marqué depuis 2006 par des mouvements de révoltes mi-populaires mi-citoyennes, coordonnées au niveau national. Une nouveauté. C'est par exemple le cas du mouvement des « diplômés chômeurs ». Pour beaucoup issus de filières universitaires sans avenir au Maroc, ils veulent devenir fonctionnaires coûte que coûte pour bénéficier de la sécurité de l'emploi – alors même que l'État a lancé en janvier 2005 une opération de départs volontaires de la fonction publique. Objectif : tenter de moderniser la fonction publique, qui

6 Catherine GRACIET, « Les mutations d'al-'adl wal-Ihsân », *Le Journal hebdomadaire*, 8 juin 2007.

7 *Le Matin du Sahara*, 20 juillet 2007.

emploie le nombre record de 850 000 fonctionnaires civils et agents des établissements publics et des collectivités locales⁸. Depuis 2005, les diplômés chômeurs, coordonnés par des responsables nationaux, ont organisé des sit-in presque quotidiens devant le Parlement de Rabat ou la wilaya de Casablanca – chaque fois violemment dispersés par la police – ainsi que des opérations coup-de-poing, allant jusqu'à des tentatives d'immolation par le feu.

Autre exemple : ces manifestations de quelques centaines de personnes dans les quartiers populaires des grandes agglomérations du pays au dernier trimestre 2006 pour protester contre l'augmentation du prix des denrées de première nécessité, de l'eau et de l'électricité⁹. Les manifestants ne comprenaient en effet pas pourquoi on les accablait de la sorte, alors que le régime se gargarisait de la bonne santé économique du pays. Ces minisoulèvements ont changé de visage lorsqu'ils ont été pris en main par l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), l'une des grandes ONG du royaume – qui fait aussi office de syndicat, voire de parti d'extrême gauche. En septembre 2006, l'AMDH a constitué avec une vingtaine d'autres structures une « Coordination nationale de lutte contre la hausse des prix ». Et, en décembre 2006, elle organisait une marche « contre la hausse des prix et pour la vie dans la dignité ». Elle considère en effet que « la hausse des prix dans un contexte de gel des salaires, des revenus et des

pensions, du chômage et du sous-emploi touchant des millions de personnes, aboutit fatalement à la violation du droit à la vie dans la dignité et l'ensemble des droits économiques, sociaux et culturels¹⁰ ».

Si les autorités tardent à apporter des réponses concrètes à ces manifestants, elles n'hésitent pas à les réprimer violemment. Malgré les jolies promesses formulées par les responsables des forces de l'ordre, la culture de la matraque a encore de beaux jours devant elle au Maroc. Ainsi, dans plusieurs villes, les traditionnelles manifestations du 1^{er} mai 2007 ont-elles tourné au cauchemar pour des dizaines de militants de l'AMDH. Une dérive sécuritaire que l'association n'hésite pas à dénoncer en des termes peu amènes sur son site web : « Suite aux manifestations du 1^{er} mai de cette année, auxquelles ont participé activement les sections de l'AMDH pour défendre le droit au travail, les droits des travailleurs et les droits humains dans leur globalité, les autorités ont eu recours dans plusieurs villes – Agadir, Ksar El-Kébir, Tiznit, Taza, Sefrou... – à des mesures répressives diverses à l'encontre des militants de l'AMDH, allant jusqu'aux arrestations, la torture, les procès et la condamnation à des peines de prison ferme. Le chef d'accusation préparé à cette occasion n'était autre que la fameuse "atteinte aux valeurs sacrées du royaume". »

C'est ainsi, par exemple, que cinq manifestants du 1^{er} mai de Ksar El-Kébir, accusés de « manque de respect au roi », ont été condamnés en appel à quatre ans de prison ferme. Tout aussi lamentable pour un pays qui prétend avancer sur la voie de la démocratie, le 15 juin 2007, les Forces auxiliaires dirigées par le général Hamidou Laânigri ont violemment tabassé des militants de l'AMDH venus

8 Voir l'excellent rapport *Cinquante Ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025*, janvier 2006, <www.rdh50.ma>.

9 Hicham HOUDAIFA, « Hausse des prix, la fronde s'organise », *Le Journal hebdomadaire*, n° 273, 14-20 octobre 2006. En neuf mois, les prix des denrées de première nécessité (lait, légumes, viande de volaille, confiture, beurre, eau minérale et levure) avaient augmenté en moyenne de 3,3 % ; la hausse du prix de l'eau et de l'électricité était de 7 %.

10 Communiqué de l'AMDH, 21 décembre 2006, <www.amdh.org.ma>.

demander la libération de leurs camarades devant le Parlement, à Rabat. Cette intervention aussi musclée que ridicule a fait une dizaine de blessés, dont la présidente de l'AMDH, Khadija Ryadi, et ses deux vice-présidents, Abdelhamid Amine et Abdellah Ben Abdesslam, ainsi que des passants.

La montée en puissance de la revendication berbère

Décidemment très animé, ce 1^{er} mai 2007 a également vu jaillir les premières banderoles réclamant l'autonomie pour la région du Rif (Nord), dans la ville de Nador, l'un des fiefs de ce vieux mouvement contestataire avec la ville d'Al-Hoceïma. Cette revendication n'est certes pas une nouveauté au Maroc, mais le plan d'autonomie conçu sur mesure pour le Sahara occidental a requinqué les militants de la cause rifaine et berbère, qui se sont vus ainsi relégitimés. Longtemps cantonné à des revendications culturelles comme la reconnaissance des langues berbères (40 à 60 % de la population marocaine est berbérophone), leur discours s'est progressivement politisé ces dernières années. Cette mutation n'est pas passée inaperçue au Palais : en 2001, il a créé l'IRCAM (Institut royal de la culture amazighe), censé canaliser le mouvement ¹¹.

11 Dans son discours prononcé le 17 octobre 2001 et officialisant la création de l'IRCAM, Mohammed VI avait annoncé la couleur : « Nous voulons [...] affirmer que l'amazighité, qui plonge ses racines au plus profond de l'histoire du peuple marocain, appartient à tous les Marocains, sans exclusive, et qu'elle ne peut être mise au service de desseins politiques de quelque nature que ce soit. »

Visiblement en vain, puisque les militants berbères rifains réclament désormais ouvertement l'autonomie pour leur région et appellent même à l'instauration d'un système fédéral. C'est en effet, à leurs yeux, le seul moyen de mettre fin à l'exploitation des richesses économiques et naturelles du Rif par le Makhzen, qui les prélève pour les réinjecter dans le « Maroc utile ». Si ces revendications ne portent en aucun cas sur l'indépendance du Rif, pas plus qu'elles ne prônent la fin du système monarchique, elles n'en remettent pas moins en cause l'un des fondements de l'État marocain, le Makhzen.

Minée depuis toujours par l'individualisme de ses militants, la mouvance des autonomistes rifains et autres défenseurs de la cause berbère – qui compte des sympathisants jusqu'au sommet du pouvoir – commence donc à s'organiser. Le nombre des associations revendiquant l'autonomie sous couvert d'actions culturelles a explosé : il est passé de moins d'une dizaine dans les années 1990 à plus de deux cents en 2007. Et encore, sans compter les individus qui s'agitent seuls dans leur coin et les partis politiques défendant l'amazighité, comme le Parti démocrate amazigh. Signe des temps, ces nouvelles structures tendent à se regrouper, comme en témoigne la création, à l'été 2006, de la Confédération des associations culturelles amazigh au nord du Maroc. Un an plus tard, celle-ci réunissait une bonne centaine d'associations, organisant tous les week-ends des réunions, des colloques ou des conférences ayant pour thème l'autonomie ou le fédéralisme.

L'inconnue militaire et la technocratie frustrée

Qu'il s'agisse du péril terroriste, de la montée en puissance politique des islamistes, de la grogne sociale qui s'organise ou du régionalisme qui s'exacerbe, ces différentes mutations de la société marocaine n'échappent pas à l'armée, la seule force encore structurée du pays, avec les islamistes de Justice et Bienfaisance. À ce sujet, pas de doute, certains gradés nés après l'Indépendance voient d'un mauvais œil la tournure que prennent les événements. À en croire Driss Basri, l'ancien ministre de Hassan II en exil volontaire à Paris, « il y a quelques militaires qui piaffent et qui voudraient remettre le pays dans l'ordre monarchique¹² ». Courant 2006, un général de la place n'hésitait pas à s'interroger à voix haute et à se demander « vers qui il retournerait ses canons » si on venait à lui « demander de mater une insurrection ».

Autre signal témoignant du malaise grandissant au sein de l'armée, une affaire a défrayé la chronique à l'été 2007, à peine un an après celle – fort curieuse – du groupe terroriste « Jamaât Ansar El-Mahdi » (voir *supra*, chapitre 1), sensé selon les forces de sécurité avoir recruté quelques bidasses afin d'appeler au *djihad* « pour renverser le régime et instaurer le califat ». À la mi-juillet 2007, en pleine alerte rouge liée à des menaces ciblant le Maroc, le journal *Al-Watan Al-An*, spécialisé dans les questions « sécuritaires », publiait des documents classés « secret défense » concernant le risque terroriste, dont certains émanaient du renseignement militaire.

Si le contenu de ces fiches ne révélait aucun secret susceptible de mettre en danger la sécurité du pays, la réponse des autorités en dit long sur la panique qui les a saisies lorsqu'elles ont découvert que de telles fuites étaient possibles : après une garde à vue prolongée, le directeur d'*Al-Watan Al-An* et le journaliste Mostafa Hourmatallah ont été mis en examen pour « recel de documents obtenus à l'aide d'un crime » et risquaient un et cinq ans de prison. De plus, de nombreux autres documents émanant tant de l'armée que des services secrets ont été découverts chez des proches du journaliste.

Tout aussi grave, sept officiers des Forces armées royales ont été arrêtés et déférés devant un tribunal militaire. Parmi eux, deux colonels, un officier de la Marine, un commandant, un capitaine, un sous-officier de la Gendarmerie, ainsi qu'un ancien gendarme et un ex-colonel. Du beau monde donc, qui n'hésitait pas à « sortir » des documents sensibles pour les confier à un journaliste...

Le malaise au sein de l'armée n'est en tout cas pas sans rappeler celui qui agite par intermittence la bourgeoisie d'affaires et la technocratie marocaine. Courant 2006, sans prendre de précautions excessives, des technocrates déçus et frustrés véhiculaient des thèses profondément hostiles au système : un certain entourage de Mohammed VI serait seul comptable de la faillite sociale du régime. À les entendre, mieux vaudrait prendre ses distances avec la monarchie... Ces oiseaux de mauvais augure méditaient en outre avec complaisance l'expérience Pinochet des années 1970, cette alliance des militaires chiliens et des fameux Chicago's boys, élèves de Milton Friedman et adeptes de l'ultralibéralisme. Ils se situaient donc aux antipodes de la méthode douce choisie par Mohammed VI pour sortir le pays de l'ornière.

12 Entretien avec l'un des auteurs, premier trimestre 2006.

Aux yeux de ces radicaux ultralibéraux, l'échec de cinquante ans d'indépendance serait avant tout celui du verrouillage du champ économique par le Palais. Leur message est désormais clair : nous, les technocrates et les politiques qui avons été nommés à la tête des grands offices et des ministères économiques, nous nous sommes toujours trouvés en situation de dépendance hiérarchique. Donnez-nous les pleins pouvoirs et nous développerons le pays. Voilà les propos que l'on pouvait entendre dès le milieu des années 2000, lors de multiples réunions et séminaires d'anciens élèves des grandes écoles d'ingénieurs françaises et marocaines.

Le sursaut du roi, unique porte de sortie ?

Dès lors, cerné par des forces hostiles et mutantes, le régime marocain serait-il menacé ? Le règne de Mohammed VI est en tout cas très tôt entré dans une zone de turbulences. Entre incapacité à résorber le chômage de masse par la croissance économique, échec des services de sécurité à juguler le terrorisme islamiste et l'immigration clandestine, voracité économique et absence de volonté de réforme politique, la monarchie s'est jetée dans l'œil du cyclone. Toute seule. Même l'ami français, pourtant prévenant à son égard, n'a pu l'en empêcher. Alors que le Maroc profond vit un réel désarroi social, doublé d'une perte de repères identitaires, le contrôle de l'appareil sécuritaire reste la principale carte du régime.

Un pari risqué... Tout au long de l'Histoire, l'effondrement des systèmes autoritaires a en effet montré que la force sans la légitimité est une voie sans issue. Huit ans

après son arrivée au pouvoir, Mohammed VI, personnage sans doute sincère, renâclait toujours à passer à la vitesse supérieure, alors que, à l'évidence, le temps pressait. Largement médiocre et affairiste, son entourage n'osait même pas faire valoir des points de vue divergents de ceux du maître, et il portait donc une lourde responsabilité dans les retards accumulés. Ces professionnels de l'agitation courtisane et de la gestion médiatique ne sont à la hauteur ni des attentes des Marocains ni des épreuves islamistes que connaîtra le royaume. Et beaucoup s'inquiètent de ce que les espoirs nés des réels signes de réforme – comme la refonte du code de la famille en 2003 ou le lancement de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) en 2005, pour lutter contre la pauvreté¹³ – restent sans lendemain.

Le souverain a choisi de pousser le développement économique du pays en « parrainant » des projets en pagaille et en en suivant personnellement les principaux, comme le complexe portuaire de Tanger-Med. Depuis 2007 (enfin !), il multiplie également les inaugurations d'infrastructures sociales aux quatre coins du royaume. D'après la propagande du régime, choqué par les attentats meurtriers de 2003 et la menace terroriste c'est la méthode qu'il s'est choisie. Ainsi, pour un haut fonctionnaire marocain, « il réprimande durement les incompetents ou les retardataires qui travaillent sur "ses" projets ».

13 *L'Économiste*, 27 juillet 2007 : « L'INDH, c'est 10 milliards de dirhams déployés entre 2006 et 2010 dans l'objectif de lutter contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. C'est aussi 30 villes, 264 quartiers et 403 communes rurales concernés. Au total, 6,25 millions de Marocains devraient directement en sentir les effets, sans parler d'éventuels effets de boule de neige... »

Selon l'hebdomadaire *La Gazette du Maroc*, très brosse-à-reuire dès qu'il s'agit de Sa Majesté, en cinq ans, le souverain « a parcouru, à l'intérieur du territoire national, l'équivalent de cinq à six fois le tour de la planète ¹⁴ ». Allons donc ! Peut-on sérieusement envisager un seul instant qu'un homme, tout monarque qu'il soit, puisse porter à lui seul le développement de tout un pays ? Certes, depuis 2005, le Palais a procédé à une série de nominations de nouveaux *walis* (préfets) dans les différentes régions du Maroc, censés assurer un certain suivi des projets, mais *quid* du gouvernement et du Parlement ?

Le regard cynique porté par un proche de Mohammed VI sur les partis politiques en dit long sur la place qu'ils occupent dans l'édification du Maroc « nouveau » de Mohammed VI : « Dans le passé, nous les avons tellement vidés de leur contenu qu'ils sont devenus des coquilles vides. » De leur côté, les jeunes pousses de la plupart des formations politiques, reléguées à des rôles de figurants, ne se font guère d'illusion. Elles se cachent d'ailleurs à peine pour déroger sur la mise sous tutelle monarchique de leurs partis, qui se perpétuent d'un règne à l'autre.

Et c'est bien là que se situe la faille. Pour la monarchie, les seuls moyens d'éviter l'alternative redoutable qui menace la société marocaine – un raz-de-marée islamiste incontrôlable ou la radicalisation de l'aile sécuritaire du régime – sont connus, même s'ils sont encore loin d'être pleinement assumés : céder de son pouvoir absolu en ouvrant le jeu électoral sans restrictions à ceux que le peuple choisit, accepter un Parlement sorti des urnes sans arrangements préélectorales et qui contrôle les institutions, former un vrai gouvernement enfin étranger aux jeux du

Makhzen. Cette rénovation de fond en comble de l'institution monarchique est le prix à payer pour assurer sa pérennité. Et pour faire, vraiment, entrer le Maroc dans le XXI^e siècle.

14 *La Gazette du Maroc*, n° 535, 27 juillet-3 août 2007.

Table

Introduction : Mamounia blues	9
<i>Lettres de sang</i>	10
<i>Coup de tonnerre</i>	14
<i>Une vaste névrose d'échec</i>	17
I. La déferlante islamiste	
1. Les poseurs de bombe	21
<i>Poudre, ferraille et clous</i>	22
<i>Mission à Tripoli</i>	25
<i>« Guéguerre de clans »</i>	28
<i>Un havre de paix</i>	30
<i>Retour au pays</i>	31
<i>Inquiétudes occidentales</i>	34
<i>Lorsque la misère côtoie l'opulence</i>	37

2. Justice et Bienfaisance :			
à l'école de la pensée unique	41	<i>Le « grand Jo »</i>	122
<i>Nadia Yassine, une islamiste « fréquenteable »</i>	42	<i>La mainmise des Fassis</i>	124
<i>Icône islamiste ou victime</i>	45	<i>Grand bâtisseur et « ami du roi »</i>	126
<i>Féminine et féministe</i>	48	<i>L'ambition d'André Azoulay</i>	130
<i>Partie de cache-cache avec la police</i>	52	6. Le grand souk franco-marocain	133
<i>Le roi David en renfort</i>	56	<i>Vrais-faux appels d'offres</i>	134
<i>Profession : militante islamiste</i>	59	<i>La mariée était belle</i>	138
<i>Un réseau tentaculaire d'associations</i>	62	<i>L'eldorado touristique</i>	142
<i>Des cours d'informatique pour deux euros par an</i>	64	<i>Esprit de famille</i>	146
<i>Des journées portes ouvertes</i>	68	<i>Basri n'aimait pas la pub</i>	148
3. Le PJD : des islamistes « fréquenteables »	75	7. Emplettes royales	151
<i>Barbus contre gauchistes</i>	76	<i>Échappées belles</i>	152
<i>Donnant-donnant avec le pouvoir</i>	80	<i>Amis noceurs, bonjour</i>	156
<i>Le PJD baisse le ton</i>	84	<i>Changement de cap</i>	158
<i>Un programme dégoulinant de bonnes intentions</i>	87	<i>L'ascension et la chute du « Basri de l'économie »</i>	161
<i>Législatives 2007 : danger !</i>	92	<i>Colères royales</i>	164
		<i>L'Omnium nord-africain : la descente aux enfers</i>	167
II. Chronique d'un désastre annoncé			
4. Un « royaume en mouvement »	97	III. Le Maroc sous pression	
<i>L'illusion de l'embellie de 2006</i>	98	8. Paris-Rabat, fin de partie	173
<i>Le mirage libéral</i>	102	<i>Atmosphère de fin de règne</i>	174
<i>Le sombre diagnostic de Michel Charasse</i>	105	<i>Signaux avant-coureurs</i>	177
<i>Les révélations explosives du cabinet McKinsey</i>	107	<i>Piques et reproches</i>	181
<i>Des analphabètes à la pelle</i>	109	<i>Lune de miel espagnole</i>	185
<i>Des besoins de financement « exorbitants »</i>	112	<i>Des contentieux de fond</i>	189
5. La corruption, un sport national	115		
<i>À qui profite le kif ?</i>	116		
<i>Procès fleuve à Bobigny</i>	118		

9.	L'ami Bush	193
	« Les Américains nous tiennent complètement »	194
	Washington au secours des « barbus »	198
	Plus de téléphone rouge avec l'Algérie	201
	Le Maroc au mieux avec le golfe Persique	206
10.	Entre terrorisme et élections	211
	Le dossier du Sahara occidental revient sur la table	211
	Attaques kamikazes sur Casablanca	216
	Des élections législatives pour quoi faire ?	220
	Nicolas Sarkozy privé de pastilla	222
11.	Quel avenir pour le Maroc ?	227
	L'omniprésence du duo El Himma-Mansouri	228
	Le roi en première ligne	231
	Le péril terroriste	235
	Le facteur islamiste	236
	Le défi économique et social	240
	La montée en puissance de la revendication berbère	244
	L'inconnue militaire et la technocratie frustrée	246
	Le sursaut du roi, unique porte de sortie ?	248